

380 tonnes qui montent



Photo Jacques Grenier

Étape cruciale dans les travaux de parachèvement du Stade olympique, le lent hissage du plafond-caisson, une pièce de 380 tonnes devrait être fini aujourd'hui. L'ascension va bon train. La structure géante s'élève au rythme de 16 à 18 pieds par heure. Les Montréalais se sont rendus en grand nombre, hier, aux abords du Stade olympique causant des embouteillages rue Sherbrooke. Ils vu le caisson suspendu entre l'anneau technique et le sommet du mât, spectacle impressionnant même si on ne pouvait percevoir l'ascension trop lente de la pièce. Le hissage d'un pareil poids à une telle hauteur (500 pieds) serait une première canadienne, voire mondiale. Cette poutre-caisson, une fois arrivée au mât, servira à supporter le système de rails-guide du fameux toit. Voir informations page 2

Le sort du président

La Corée du Nord n'a pas dissipé le mystère

SÉOUL (AFP) — Le sort du président nord-coréen Kim Il-Sung, 74 ans, dont l'assassinat a été annoncé par le ministère sud-coréen de la Défense mais catégoriquement démenti par les diplomates nord-coréens, restait toujours incertain aux yeux des gouvernements occidentaux lundi, la Maison-Blanche indiquant pour sa part qu'elle n'était en mesure ni de confirmer ni de démentir.

La nouvelle n'a été confirmée que par l'agence japonaise Kyodo, citant des informations reçues d'Hanoi et émanant du Parti communiste vietnamien qui les aurait obtenues du Parti des travailleurs nord-coréen.

D'autre part l'information — venant à l'appui de l'hypothèse selon laquelle le président Kim serait toujours vivant — faisant état de l'ar-

rivée hier à Pyongyang en visite officielle du numéro un mongol, M. Jambyn Bathmonkh, est elle-même controversée. Après que l'agence Tass eut annoncé le départ lundi de M. Bathmonkh d'Oulan Bator pour la capitale nord-coréenne, et que l'agence Chine nouvelle eut confirmé qu'il serait reçu ce matin par « les dirigeants du parti et de l'État » nord-coréens, le ministre sud-coréen de la Défense, le général Lee Ki-Baek, a affirmé à Séoul qu'il avait obtenu confirmation auprès des sources diplomatiques de l'annulation de la visite.

Il a d'autre part déclaré qu'un avion soviétique était arrivé à l'improviste à Pyongyang, ce qui a alimenté l'hypothèse selon laquelle l'appareil transportait un déléga-

Voir page 8 : Corée

Des secrets sur 16 millions de contribuables

La GRC retrouve les fichiers volés au ministère du Revenu

BERNARD DESCOTEAUX

OTTAWA — La Gendarmerie royale du Canada a retrouvé hier après-midi les micro-fiches disparues depuis le 30 octobre des voutes du ministère fédéral du Revenu à Toronto. Celles-ci contenaient des informations confidentielles sur 16 millions de contribuables canadiens.

Les circonstances de la disparition de ces fiches demeurent inconnues pour l'instant. La GRC poursuit toujours son enquête et n'a pas voulu indiquer comment ces fiches avaient été retrouvées.

Selon des informations de la Canadian Press, c'est un avocat qui a rendu les micro-fiches à la GRC hier après-midi. On croit que le suspect qui a mandaté un avocat pour agir en son nom ait été un employé du ministère du Revenu. Le ministre du Revenu, Elmer MacKay, a confirmé hier aux Communautés, en fin d'après-midi, le dénouement heureux de l'enquête policière sur une affaire qui, a-t-il admis, l'a profondément choqué. Il a demandé que l'enquête se

poursuive pour découvrir les motifs et les circonstances de cette affaire. Il a également exigé que l'on s'assure qu'il n'y avait pas eu de copies de faites de ces micro-fiches.



Elmer MacKay

La disparition de ces micro-fiches était demeurée secrète jusqu'à hier matin. Malgré l'embarras que cette disparition pouvait lui causer, M. MacKay avait jugé nécessaire d'informer le public en raison de l'utilisation frauduleuse des informations confidentielles contenues à ces micro-fiches qui pouvait s'ensuivre.

Selon les informations données hier par le ministre, ces micro-fiches ne contenaient aucune des données financières fournies par les contribuables dans leurs rapports d'impôts. Datées de février 86, elles renfermaient les noms, adresses, dates de naissance, numéros d'assurance sociale, prénoms des conjoints, bureau de district d'impôt le plus proche, l'année de la dernière déclaration d'impôt. Il y avait également une information codée catégorisant le contribuable selon son type de revenu.

Ces micro-fiches servaient à faire la vérification des contribuables n'ayant pas fait de déclaration d'impôt. L'information qu'elles contenaient pouvait constituer le point de

Voir page 8 : GRC

Les intoxiqués coûtent près de \$ 8 milliards par an au Canada

LAURENT SOUMIS

La consommation de psychotropes par les travailleurs canadiens coûte annuellement \$ 7,6 milliards à l'économie nationale, révèle une étude publiée, hier, à Genève, par le Bureau international du travail (BIT).

Chiffres à l'appui, le BIT lance un appel urgent aux gouvernements et aux entreprises du monde entier afin qu'ils mettent en place des programmes d'aide aux travailleurs confrontés au problème de la toxicomanie lié à l'usage d'alcools, de drogues ou de médicaments.

Le BIT qui agit comme secré-

riat permanent de l'Organisation internationale du travail (OIT) — une institution des Nations-Unies qui compte 150 États membres — n'hésite pas à parler de « fléau » pour décrire les « coûts astronomiques » engendrés par les toxicomanies. Aux États-Unis, le BIT estime que le manque à gagner pour les employeurs atteint déjà \$ 120 milliards.

L'appel du BIT trouve un écho dans le cri d'alarme lancé, ces jours-ci, par la Fédération des organismes bénévoles au service des toxicomanes du Québec (FOBST) à l'occasion de sa semaine nationale de sensibilisation.

Car les données sur la consumma-

tion des psychotropes parlent d'eux-mêmes: les Canadiens et les Québécois boivent à tous âges; avant d'entrer, pendant et après s'être retirés du marché du travail.

Selon le Conseil québécois des Affaires sociales et de la famille, 41 % des adolescents âgés de 12 à 14 ans ont déjà pris leur premier verre. Les 18-29 ans consomment le tiers de la bière vendue au Québec. Les consommateurs de vin se recrutent surtout chez leurs proches aînés (25-40 ans).

Si bien que 80 % des hommes âgés de 20 à 49 ans et 70 % des femmes de 20 à 40 ans prennent régulièrement

Voir page 8 : Intoxiqués

Le PDG de Renault assassiné



Georges Besse

PARIS (AP) — Georges Besse, 58 ans, le PDG de la Régie Renault, a été assassiné par balles hier soir alors qu'il rentrait à son domicile vers 20h30, boulevard Edgar Quinet dans le 14^e arrondissement, à Paris.

Les enquêteurs pensent à un acte d'Action directe, l'organisation terroriste dissoute qui aurait ainsi commis son défi le plus important à l'État depuis le début de ses activités dirigées principalement sur les entreprises et leurs dirigeants.

Rejoint à Ouagadougou où il est en visite, le président de la République, François Mitterrand, a déclaré: « La France perd, avec Georges Besse, un numéro un. J'éprouve une grande peine devant la mort, dans des circonstances particulièrement tragiques, de cet homme remarquable; une grande peine pour les siens, une grande peine pour Renault, une grande peine pour la France. Cet événement confirme, une fois de plus, que toutes nos forces doivent s'unir contre le terrorisme, sans défaillance et sans compromis. »

Selon certains témoins, M. Besse a été abattu de plusieurs coups de feu

par trois personnes, de chevelures blondes, deux femmes et un homme, qui se seraient ensuite enfuies à pied vers le boulevard Raspail non loin.

Selon d'autres témoins, les agresseurs n'étaient qu'au nombre de deux, circulant en voiture, et se sont enfuies de la même façon.

Le PDG de Renault rentrait de la Régie de Boulogne-Billancourt après sa journée de travail. Son chauffeur l'avait accompagné et l'avait laissé à une cinquantaine de mètres de son domicile, boulevard Edgar Quinet.

C'est à hauteur du 14 que les tueurs ont agi. Un témoin, une jeune fille du voisinage, arrivée quelques minutes plus tard, raconte ce qu'elle a vu, alors qu'on donnait les premiers soins à M. Besse: « Il y avait un corps, on était en train de lui faire la respiration artificielle... Il était tout blanc, avec un trou au milieu de la poitrine... On m'a dit qu'on avait entendu quatre ou trois coups de feu, cela dépend des témoignages... Plusieurs personnes ont vu deux personnes s'enfuir, un autre témoin a vu

Voir page 8 : PDG

La « marge de manoeuvre » est plus étroite que prévu

Doré doute de pouvoir remplir ses engagements

ALAIN DUHAMEL

À mesure qu'il approfondit les dossiers de l'administration municipale, le maire élu de Montréal, M. Jean Doré, évalue l'ampleur des obstacles qui se dressent encore contre la mise en oeuvre de ses engagements électoraux. Un doute surgit.

« La situation financière et budgétaire n'est pas aussi rose que M. Yvon Lamarre le disait la semaine dernière. La marge budgétaire n'est pas aussi élastique que cela », a dit hier M. Doré, invité de la station C/JMS.

L'examen des données budgétai-

res n'a pas modifié l'engagement de supprimer l'imposition d'une taxe d'eau et de services (\$60 par année, par logement) dans le secteur résidentiel, mais laisse dans l'incertitude l'engagement de réduire d'une manière significative le taux d'imposition foncière.

« C'est serré, il faudra travailler très fort à la préparation du budget »,

Le budget de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal pose des problèmes encore plus difficiles à l'engagement de bloquer les tarifs du transport en commun, dans le but, éventuellement, de réduire la contribution des passagers

au tiers des revenus de la STCUM. Non seulement, l'administration municipale devra-t-elle convaincre les maires de la banlieue, mais elle devra aussi persuader le ministre des Transports de maintenir, au moins à son niveau prévu, sa contribution.

« Je pense que nous pourrions trouver des moyens d'accommodement pour éviter une hausse des tarifs. Nous verrons! »

Avec les employés manuels, dont le contrat de travail a expiré il y a près de deux ans, le maire élu espère conclure rapidement une entente pour le dernier tiers du temps à courir et se mettre à la préparation de la

prochaine convention collective. D'ici à quelques semaines, il se propose de rencontrer les leaders syndicaux à ce propos.

Mais, convention collective ou pas, M. Doré entend bien tout faire, y compris le recours à la sous-traitance, pour conserver les rues et trottoirs de Montréal libres de neige et de glace.

Et, dès le mois de février, l'administration municipale compte de mener à l'Assemblée nationale d'amener sa charte de manière à lever des obstacles et à donner des moyens nouveaux de fonctionnement.

Tout comme son prédécesseur, M. Doré n'a pas, d'autre part, l'intention de se mêler du débat que suscite la revue de la charte de la langue française.

« C'est un débat qui doit tout d'abord se trancher à l'Assemblée nationale », dit M. Doré. « Notre contribution au débat, elle est faite ».

Elle a pris la forme d'un mémoire, présenté à l'Assemblée nationale à l'automne 1983, à propos duquel le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) a fait consensus entre tous ses éléments de diverses identités culturelles et duquel il n'a pas bronché depuis.

AU SOMMAIRE



Michel Host C. Giudicelli

LES GONCOURT ET RENAUDOT 86

Le romancier Michel Host a remporté hier le prix Goncourt 1986 pour *Valet de nuit*, publié chez Grasset. Agé de 44 ans, Michel Host obtient la consécration dès son deuxième roman. Remise, hier également à Paris, du prix Renaudot qui va à Christian Giudicelli pour son roman *Station balnéaire*, publié chez Gallimard. Page 5

DES APPUIS À TURNER

John Turner a reçu les appuis inattendus de trois ex-ministres de l'équipe Trudeau, dont celui de Mme Monique Bégin, qui s'en est pris à Marc Lalonde. Page 2

TRÈVE DE LA CSN

La CSN suspend ses moyens de pression pour trois semaines mais attend des négociations « sérieuses » avec l'État. Page 3

LE FLUOR REMIS EN QUESTION

L'AQTE demande au gouvernement de surseoir à l'implantation des systèmes de fluoruration d'eau. Page 3

ÉCONOMIE

NORSK HYDRO LORNGNE LE NORD

La compagnie norvégienne Norsk Hydro, qui annonçait la construction d'une usine de magnésium à Bécancour en octobre dernier, considère s'approvisionner en matières premières sur la Côte Nord du Québec. Page 9

SCANDALE À WALL STREET

L'inquiétude s'est emparée de Wall Street après la chute d'Ivan Boesky, condamné à une amende de \$ 100 millions, et la mise à jour encore partielle d'un réseau illégal d'informations boursières. Page 9

Le silencieux

L'AMOUR est un sujet inépuisable, à peu près comme un plat qu'on laisse refroidir pour le plaisir de le remettre sur le feu.

Si les amoureux ne commettaient pas la sottise de jurer que leur amour sera éternel, celui-ci aurait des chances de durer six mois de plus.

La justice rend des jugements... Curieux! C'est donc qu'elle les a volés.

La maladie est un mode de prévention contre la santé. — ALBERT BRIE

ANDRÉ BELLEAU

SURPRENDRE LES VOIX

SURPRENDRE LES VOIX

Afin que se conservent un peu la voix et la pensée d'André Belleau, voici une trentaine d'essais qui donnent une idée de cet esprit, parmi les plus lucides et les plus cultivés que le Québec ait connus.

Vol. de 240 pages, 16,95\$

BORÉAL

Le prix Judith-Jasmin à Madeleine Poulin

RENÉE ROWAN

Le prix Judith-Jasmin 1986 a été attribué, hier soir, à la journaliste et animatrice de télévision Madeleine Poulin pour un reportage sur le peintre québécois Jean-Paul Lemieux, diffusé au Point (Radio-Canada) la veille de Noël 1985.

Le prix Judith-Jasmin a été créé par le Cercle des femmes journaliste en hommage au grand reporter que fut cette femme exceptionnelle dont la carrière a été brutalement abrégée par la mort, en 1972, alors qu'elle était au sommet de son métier.

Michaud, pour un reportage sur le Titanic, diffusé le 8 septembre 1985 à l'émission *Présent dimanche* (Radio-Canada).

Le reportage sur l'univers de Jean-Paul Lemieux met en évidence non seulement la qualité de la langue utilisée par Mme Poulin, mais aussi l'aspect humain de l'entrevue et le talent de communicatrice de la journaliste, a noté la présidente du jury, Mme Renaude Lapointe. Cette entrevue, de l'avis des membres du jury, aura permis non seulement de découvrir un peintre québécois qui ne se livre pas facilement, mais aussi de rendre la peinture accessible à un plus grand nombre de personnes.

Les critères du prix sont, entre autres, la qualité de la langue, l'originalité du style, le respect des faits et le talent de communicateur, autant de qualités qui ont marqué toute la carrière de Judith Jasmin.

Le président du prix, M. Claude Tessier dit LaVigne, a constaté la grande qualité des reportages des quatre lauréats que quelques dixièmes de points à peine séparaient.

Les « boubou-macoutes »

Le consentement des assistés sociaux n'est « ni libre ni éclairé »

JEAN-PIERRE PROULX

Le procureur général a soutenu hier devant la Cour supérieure que les visites de contrôle chez les assistés sociaux n'étaient pas contrairement à la Charte québécoise de droits et libertés de la personne parce que ceux-ci ont le droit de refuser l'entrée aux enquêteurs.

L'avocat de la Commission des droits et libertés de la personne, Me Béatrice Vizekely, a fait valoir pour sa part qu'un tel consentement, dans les circonstances, ne pouvait être « ni éclairé ni libre ».

La requérante, a dit Me Danielle Allard au nom du procureur général, nous demande de nous dire si elle a le droit de refuser l'entrée des enquêteurs. « Je réponds: c'est oui ».

L'avocate de la Commission des droits de la personne a qualifié de « suspect » le consentement qui permet à l'inspecteur d'entrer chez quelqu'un. Pour être valide, a-t-elle fait valoir, celui-ci doit être « éclairé » et « libre », donc donné sans pression directe ou indirecte.

A cet égard, a-t-elle poursuivi, le bénéficiaire ne sait pas au départ les objectifs précis de la visite et ce n'est qu'à la fin que le client prend connaissance des conséquences de la visite. « Cela vicie tout consentement ». Comme selon la loi, le refus de collaborer peut amener la coupure des prestations, le bénéficiaire pourrait confondre le refus de laisser entrer l'inspecteur avec le refus de fournir les renseignements. On aura donc tendance à choisir de laisser entrer.

« Compte tenu de la relation de dépendance des assistés sociaux, peut-on vraiment croire que c'est un con-

sentement libre et responsable? ». Non, a répondu Me Vizekely.

Les procureurs de la requérante n'ont pas contesté, pour leur part, la nécessité ni l'obligation de vérifier si les bénéficiaires de l'aide sociale ont bien droit à leurs prestations. Ils remettent cependant en cause le moyen particulier que constitue les visites à domicile et sa légalité.

Me Vizekely a soutenu que ces visites portaient atteinte au droit à la vie privée. Elle s'est surtout demandé si la visite était une nécessité pour l'administration. Le bénéficiaire peut refuser la visite, a-t-elle dit. Soit. S'il refuse, il sera alors convoqué au bureau de l'aide sociale. Il n'y aura donc pas de visite à domicile chez celui ou celle qui dira non. L'administrateur devra donc s'acquitter de ses responsabilités autrement. Le législateur a donc jugé que les visites n'étaient pas nécessaires. Tout le système est donc arbitraire a conclu Me Vizekely et c'est là un autre motif de son illégalité.

Me Allard a, au nom du procureur général, soutenu que la loi actuelle contient les pouvoirs nécessaires pour permettre l'émission des directives touchant le programme de visites à domicile.

La loi prévoit un programme d'aide aux personnes qui remplissent certaines conditions prévues par la loi et les règlements. Les règlements prévoient aussi que l'on doit vérifier si les conditions qui donnent ouverture à ce droit existent toujours. Les directives, a-t-elle soutenu, ont pour seuls objectifs d'encadrer les fonctionnaires dans cette tâche.

Le juge Louis Tannenbaum a pris le tout en délibéré.

chrane, de Terre-Neuve.

M. Mulroney a fait deux autres nominations par la même occasion: MM. Jim Lee, ex-premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, à la Commission canadienne des pensions; et George Johnson, ex-ministre au Manitoba, comme lieutenant-gouverneur de cette province.

Il y a maintenant au Sénat 30 conservateurs, 68 libéraux, cinq indépendants et un libéral indépendant.

La CSN suspend ses pressions pour trois semaines et attend des négociations sérieuses

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — La CSN entend suspendre ses moyens de pression pendant les trois prochaines semaines afin de permettre des négociations intensives avec l'État, a annoncé hier la vice-présidente de la centrale syndicale, Monique Simard. « Mais le gouvernement devra négocier sérieusement et mettre sur la table des propositions valables quant aux augmentations de salaire et à l'importante question de l'emploi », a averti la syndicaliste lors d'une conférence de presse.

La rencontre avec la presse se déroulait au moment où les représentants des quelque 125,000 syndiqués du secteur public affiliés à la CSN se réunissaient à Québec pour faire le point.

La CSN regroupe quatre fédérations de syndiqués du secteur public:

la Fédération des affaires sociales (FAS) compte 96,000 membres dans le secteur social, la Fédération des employés du secteur public (FESP) a 15,000 employés de soutien dans le réseau scolaire, la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ) regroupe 12,000 professeurs de cégep et la Fédération des salariés et cadres (PRSCQ) compte 3,000 professionnels dans divers secteurs.

« Nous nous réunirons de nouveau dans trois semaines pour faire le point. À la lumière de cette analyse, nous prendrons alors les décisions qui s'imposent », a dit Mme Simard.

C'est le 13 décembre que les représentants syndicaux se retrouveront. « Ce n'est qu'à ce moment qu'on évaluera l'opportunité de moyens de pression et le type d'action qu'il convient de faire », a dit Mme Simard.

La vice-présidente de la CSN a également soutenu que l'adoption la semaine dernière par l'Assemblée

nationale de la loi 160 n'aide pas au climat des négociations.

« En adoptant cette loi, le gouvernement Bourassa cherche à étouffer toute manifestation de mécontentement. Certains syndicats sont tellement ulcérés par la loi 160 qu'ils sont incrédules de la volonté du gouvernement de négocier », a-t-elle dit.

Cette loi vise à assurer le maintien des services essentiels dans les établissements de santé. Les sanctions prévues contre le déclenchement d'une grève illégale sont d'une sévérité inégale: fortes amendes, perte de l'ancienneté, retenue des cotisations syndicales, droit de poursuites civiles contre les grévistes par les bénéficiaires, etc.

Mme Simard a fait remarquer que l'article 2 de la loi interdit non seulement la grève, mais tout « ralentissement, diminution ou altération des services » prodigués dans les établissements de santé.

Les juristes de la CSN croient que la loi interdit non seulement la grève, mais aussi toute autre forme de moyens de pression.

Enfin, Mme Simard a confirmé que les dirigeants des trois principales centrales (CSN, FTQ et CEQ) s'étaient secrètement rencontrés vendredi dernier pour faire le point dans le dossier des négociations du secteur public.

Il ne s'agit pas de former un « front commun » comme il y en a eu un en 1972 mais d'étudier la possibilité « d'actions communes » pour exercer de la pression sur le gouvernement, a-t-elle expliqué.

On sait que les trois centrales syndicales ne s'entendent pas sur le pourcentage de la hausse de salaire souhaitable. Mais toutes dénoncent comme insuffisante l'augmentation de 3,5 % proposée pour 1986 par le président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil.

Bégin, Erola, Copps et Johnston appuient Turner

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Journée soulageante, hier, pour le chef libéral John Turner, qui a reçu coup sur coup les appuis inattendus de trois ex-ministres de l'équipe Trudeau en vue du congrès de la fin du mois.

Mais c'est une retentissante gifle d'une de ses proches collègues qu'a reçu hier l'émancipation grise du PLC au Québec, M. Marc Lalonde, qui la semaine dernière a publiquement réclamé la tête de son chef.

Hier, les prises de positions successives de Mmes Monique Bégin, et Judy Erola, ainsi que du député libéral de Westmount Don Johnston ont écarté plusieurs nuages au-dessus de la tête de M. Turner.

Sortant de plus de deux ans de mutisme, Mme Bégin, ex-titulaire de la Santé, n'a pas mâché ses mots pour désapprouver la déclaration de M. Lalonde, l'ancien homme fort du cabinet Trudeau.

M. Lalonde, tout comme le sénateur Keith Davey — lui aussi en faveur de la dévotion — « ont une responsabilité directe » pour « l'état lamentable » où avait été laissé le Parti libéral à la veille de la dernière élection fédérale, soutient Mme Bégin.

« Les militants de la base étaient découragés, même dégoûtés de nous depuis deux ans, nous vivions une fin de régime », de lancer l'ex-ministre.

M. Lalonde fait une analyse de pouvoir « a-t-elle accusé, c'est un jeu de pouvoir politique essentiellement, alors que pour moi le pouvoir n'est qu'un outil pour atteindre des objectifs ». Bien qu'il ait fait « un raisonnement brillant », M. Lalonde est parti de fausses hypothèses, estime Mme Bégin qui n'endosse pas

ses craintes quant à une percée du NPQ au Québec.

« Quand l'ex-premier ministre Pierre Trudeau était à 23 pour cent dans les sondages, M. Lalonde était 100 pour cent derrière M. Trudeau. Gouverner par sondage n'est pas gouverner, c'est suivre les modes », a-t-elle dit.

Selon elle, M. Lalonde est le porte-parole d'un « très petit groupe », qui a financé son intervention. « Je suis certaine qu'il y a de l'argent derrière cela », souligne-t-elle rappelant que la déclaration de l'émancipation grise du PLC était imprimée (et non dactylographiée), dans les deux langues officielles, et fut rapidement transmise par courrier aux délégués.

Flanquée de son ex-collègue à la Consommation, l'ontarienne Judy Erola, et de la députée de Hamilton Sheila Copps, une partisane déclarée de M. Turner, Mme Bégin a rappelé que, même s'ils étaient fiers de leurs réalisations, les ministres de l'ancien régime libéral « reconnaissent la nécessité d'un changement » au sein du PLC.

L'époque où un petit groupe pouvait dicter ses volontés à l'assurance d'être appuyé par les militants est terminée et John Turner est en grande partie responsable de la démocratisation chez les libéraux ont fait valoir les trois femmes.

À la sortie des Communales, M. Turner s'est dit « tout à fait reconnaissant pour la prise de position de Mme Bégin, une femme influente et respectée au pays et au parti ». Il devait saluer de la même manière l'appui surprenant fourni par le député Don Johnston.

En matinée le député de Saint-Henri-Westmount, Don Johnston, adversaire de M. Turner, avait causé



La députée libérale Sheila Copps, au centre, a annoncé avec Mmes Judy Erola, à gauche, et Monique Bégin, toutes deux ex-ministres, qu'elles accordaient toutes les trois leur appui à M. John Turner.

tout un émoi en convoquant une conférence de presse distincte de celle des pro-Turner.

Perçu comme un éventuel aspirant à la couronne libérale, M. Johnston s'est fait souvent remarquer pour ses prises de positions divergentes du reste du caucus libéral. M. Johnston s'est toutefois engagé à « ne pas voter pour une révision du leadership ».

Il n'a pas caché que le plus probable aspirant au trône, M. Jean Chrétien avait abordé la question avec lui. « Je sais que cela ne lui plaira pas », a-t-il dit, précisant toutefois qu'il n'y avait jamais eu de « tordage de bras » de l'ex-député de

Saint-Maurice pour obtenir un appui. « J'ai discuté de leadership avec lui lors d'un récent voyage à Chypre. Quand vous êtes avec M. Chrétien vous parlez de politique », a-t-il dit.

LA PIERRE ANGULAIRE DE VOTRE VIDÉOTHÈQUE PERSONNELLE

VIDEOSPHERE
5043, avenue du Parc, Montréal, Qc.
H2V 4E9. Tel. 277-9025
Où aux commandes postales
VISA • MASTERCARD • AMEX

Au sommet du mât du stade La poutre-caisson de 380 tonnes: un record de hissage

PIERRE CAYOULTE

Les travaux de hissage de la poutre-caisson de 380 tonnes au sommet du mât du Stade olympique devaient prendre fin aujourd'hui, en début d'après-midi.

Entrepris dimanche soir vers 18 h, le lent hissage de la gigantesque structure progresse au rythme de 16 à 18 pieds à l'heure. En fin de soirée hier, la poutre-caisson, qui ressemble à un immense piano à queue, s'élevait déjà à plus de 300 pieds du sol.

Une fois arrimée au mât, à 500 pieds d'altitude, la poutre-caisson servira à supporter les rails-guide sur lesquels glisseront les câbles qui soutiendront la toiture. La pièce servira aussi à l'ancrage de la toiture pendant la période hivernale.

Ménée par une trentaine de techniciens de la Marine Industries, l'opération se fait à l'aide du principe de la moufle, c'est-à-dire par l'assemblage de poulies dans une même chape. On utilise dans ce cas trois mouffles de 16 poulies. Ces mouffles sont actionnées par les treuils de la grue à tour et de la grue mobile.

Ce système fait en sorte que l'on peut élever une charge de 16 tonnes en ne tirant qu'avec un effort de

traction d'une tonne. En revanche, il faut dérouler plus de câble. Ainsi, pour élever la structure d'un pied, il faut dérouler 16 pieds de câble. L'opération de levage nécessitera donc en tout l'utilisation de 8,000 pieds de câble.

À ce jour, un seul incident a perturbé les travaux. Des contrepoids flottants se sont emmêlés dans la nuit de lundi à mardi, de sorte qu'il a fallu stopper brièvement les opérations.

Les travaux d'ingénierie pour l'ensemble du complexe mât-toiture sont menés par la société Lavalin, par le biais de sa filiale Socotec. Selon l'ingénieur Pierre Dufour, qui dirige les travaux, l'érection d'une telle structure (380 tonnes) à une telle hauteur (500) constitue une première canadienne, voire mondiale.

Un autre pas important dans les travaux de parachèvement du mât sera franchi samedi prochain. On acheminera alors vers le stade la toile, maintenant assemblée et cousue.

L'ensemble de ces travaux coûtera en tout \$ 117 millions. Les Montréalais devraient pouvoir jouir d'un stade couvert vers mi-avril 1987, c'est-à-dire à temps pour l'ouverture de la saison des Expos de Montréal.

Mulroney nomme trois femmes au Sénat

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a comblé les trois derniers postes vacants au Sénat hier en faisant accéder trois femmes à la Chambre haute.

Il s'agit de Mmes Eileen Rossiter, de Charlottetown, adjointe au président de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard; Mira Spivak, de Winnipeg, épouse de l'ancien leader des conservateurs manitobains Sydney Spivak; et Ethel Co-

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ
LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR
842-9645

R-5 À PARTIR DE *139\$ par mois



FIAT/Jeep
RENAULT

*Location 48 mois — 600\$ comptant
Pour une Jeep ou une Renault une adresse

L'AREAU
Le concessionnaire Jeep Renault du centre-ville
1824, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal (Québec)

937-7785
et 937-9551

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS		(514) 844-3361
Administration		(514) 844-3361
Rédaction		(514) 842-9628
Publicité		
Générale		(514) 842-9645
Annonces classées		(514) 286-1200
Abonnements		
Montréal		(514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec		(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514		1-800-361-6059
Indicatif 418		1-800-463-4747
Indicatif 819		1-800-361-5699
Indicatif 613		1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI-AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

CONFÉRENCE CANADIENNE SUR L'INNOVATION INDUSTRIELLE

Hôtel Meridien/Montréal
24-25 novembre 1986

À l'intention des manufacturiers, industriels, chercheurs, inventeurs, agents économiques et gouvernementaux.

- Conférences ■ Ateliers
- Tables rondes ■ Exposition
- Remise des prix du Concours Innovation 86

THÈMES: L'innovation industrielle

- ▼ Le processus d'innovation
- ▼ Commercialisation
- ▼ Financement et capital de risque
- ▼ Transfert de technologies

La propriété intellectuelle

- ▼ Les brevets et marques de commerce
- ▼ Législation
- ▼ Les brevets et l'innovation industrielle
- ▼ Ressources

Liste des collaborateurs

- Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche (AQVIR)
- Association des commissaires industriels du Québec
- Bureau canadien des brevets
- Centre de développement technologique (CDT)
- Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)
- Conseil national de recherches du Canada (CNRC)
- Crédit industriel Desjardins
- Gaz Métropolitain
- Hydro-Québec
- IBM Canada Ltd.
- Le Québec industriel
- Lignes aérospaciales Canadiennes
- Magazine M.B.A.
- Société canadienne de génie industriel
- Sogin

Frais d'inscription*

- 1^{re} journée: 185\$ (incluant un dîner-gala)
- 2^{ème} journée: 150\$
- Les 2 jours: 275\$

*Les frais d'inscription incluent les repas du midi, les pauses-café, les cocktails, ainsi que les dossiers de la conférence.

Organisée par:

CIIM
Centre d'Innovation Industrielle Montréal
6000, Côte-des-Neiges, Bureau 500, Montréal, Québec, H3S 2A9

RENSEIGNEMENTS
(514) 340-4266

Le CIIM est un organisme à but non lucratif, fondé avec l'aide financière du ministère fédéral de l'Économie industrielle régionale et parrainé par l'École Polytechnique de Montréal.

Risque d'affrontement au PQ à propos de la question nationale

PIERRE O'NEILL

Souverainistes orthodoxes et apôtres de l'affirmation nationale risquent de s'affronter à l'occasion de la prochaine réunion du conseil national du Parti québécois, les 29 et 30 novembre à Québec.

La notion d'affirmation nationale mise de l'avant par le chef du parti, M. Pierre Marc Johnson, et impliquant une mise en veilleuse du concept de souveraineté-association, préoccupe les militants de la base et a commencé à susciter des réactions. Cette question fait l'objet de plusieurs résolutions que les associations de comités ont acheminées au secrétariat de Montréal en vue des délibérations du conseil national. De plus, les débats qui ont cours, depuis une dizaine de jours, au sein des conseils régionaux, laissent entrevoir une résistance certaine à l'idée de réintégrer la souveraineté-association à l'arrière plan de l'action politique du parti.

À travers le processus de redéfinition de la pensée et du programme du parti, la commission nationale du programme a élaboré sept documents de réflexion à l'intention de la base militante. C'est le 24 septembre, en rendant public un texte intitulé « Pour les souverainistes: reprendre l'initiative », que le chef du parti a proposé aux péquistes un virage constitutionnel en deux volets:

- cesser de voir la souveraineté politique comme un préalable au développement du peuple québécois;
- axer dorénavant l'action du parti

sur le développement de l'affirmation nationale, à l'intérieur du régime fédéral.

Après avoir longuement étudié et débattu la nouvelle notion mise de l'avant par leur chef en faveur de « l'affirmation nationale », les péquistes du comté de Maisonneuve ont jugé bon que le conseil national profite de sa prochaine réunion pour tirer cette question au clair. La résolution que ce comté de Montréal-Centre a fait parvenir au secrétariat demande précisément aux membres du conseil national de « réaffirmer que la souveraineté du Québec constitue une solution avantageuse et nécessaire pour le développement du Québec ».

Dans un même temps, l'association péquiste de Maisonneuve insiste pour que ce débat, sur la question nationale, soit porté à toutes les instances du parti.

A ce jour, les documents de réflexion produits par la commission du programme n'ont suscité que peu de réactions, si ce n'est que plusieurs comités se sont plaints du caractère équivoque des textes. Or, le comté de Taillon, tout en félicitant la direction du parti d'avoir amorcé ce processus de consultation sur le ressourcement du programme, exprime le vœu que dorénavant, les documents de réflexion « contrastent des précédents, par leur clarté et leur concision ».

Outre cette remise en question de l'orientation constitutionnelle du parti, c'est encore la question linguistique qui semble susciter le plus d'intérêt chez les militants péquistes. À cet égard, ils n'ont rien à reprocher à

la direction du parti, mais ils veulent s'assurer que les députés qui les représentent à l'Assemblée nationale ne permettront pas au gouvernement Bourassa de s'attaquer à la Charte de la langue française.

A ce propos, c'est le comté de Johnson, qui se fait le plus précis, en demandant que « l'opposition défende l'intégrité de la loi 101, surtout en ce qui concerne l'affichage et la langue d'enseignement ». Depuis que la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, a déposé son projet de loi visant à réduire les pouvoirs des organismes chargés de l'application de la loi, le secrétariat du PQ est quotidiennement inondé d'appels téléphoniques, de demandes d'adhésions au parti et d'offres de contributions financières. En joignant l'opération « Ne touchez pas à la loi 101 », lancée par la Société Saint-Jean Baptiste et le Parti indépendantiste, le PQ fait des affaires d'or. Les milliers de panneaux-balcons et d'auto-collants s'envolent comme des petits pains chauds.

La participation d'un illustre politicien français marquera, par ailleurs, la réunion du conseil national du PQ. Michel Rocard, figure de proue du Parti socialiste français, fera acte de conférencier et de panéliste à l'ouverture du colloque sur « la social-démocratie et l'emploi ». On se rappellera que M. Rocard, dans un geste un peu gaullien, a démissionné de son ministère pour prendre ses distances vis-à-vis les politiques de son gouvernement. Il est considéré comme un aspirant candidat aux présidentielles de 1988.

13,760 ménages québécois se prêteront à une étude sur leur santé physique et mentale

RENÉE ROWAN

À compter du 22 janvier prochain, 13,760 ménages choisis au hasard dans toutes les régions du Québec participeront à une vaste étude — la plus importante du genre — visant à dresser un bilan de l'état de santé des Québécois et Québécoises.

Ménée conjointement par le ministère de la Santé et des Services sociaux et les 32 départements de santé communautaire (DSC) en étroite collaboration avec le Bureau de la statistique du Québec, cette recherche dont les entrevues ont été confiées à la firme SORE-COM, offre la particularité d'étudier non seulement la santé physique, mais aussi la santé mentale des individus.

Ce dernier volet, a indiqué hier la ministre Thérèse Lavoie-Roux, est original puisque l'enquête Santé Canada, réalisée en 1978, ne s'était attachée qu'à la santé physique de la population. L'étude canadienne, d'autre part, avait fourni un bilan limité de la santé des Québécois, l'échantillon ne comprenant que 1,300 à 1,400 répondants à travers la province.

Un questionnaire fermé sera administré à domicile par un inter-

veur à une seule personne adulte de 18 ans ou plus, parlant français ou anglais, et qui répondra pour l'ensemble du ménage. Cette entrevue prendra en moyenne une heure.

D'autre part, chaque membre du ménage, de 15 ans ou plus, devra remplir un autre questionnaire laissé et repris par l'intervieweur. On compte ainsi rejoindre un minimum de 35,000 personnes.

L'entrevue et les questionnaires traiteront autant des problèmes de santé physique que mentale éprouvés par les individus que de l'impact de ces problèmes sur leur vie professionnelle, familiale, sociale.

Par exemple, les répondants ont-ils été victimes d'accidents? Quelles sont leurs habitudes de vie? Fument-ils? Consomment-ils de l'alcool, des drogues? Font-ils de l'exercice physique? Se soignent-ils eux-mêmes? Prennent-ils régulièrement des médicaments? Avec ou sans prescription médicale? Quand consultent-ils médecins, thérapeutes ou autres professionnels du réseau de la santé et du réseau alternatif? Sont-ils aux prises avec des problèmes d'alcoolisme, de violence conjugale, etc.

Les réponses à toutes ces questions, a indiqué la ministre de la Santé et des services sociaux, vien-

dront compléter les travaux de la commission Rochon qui, eux, porteront sur l'examen, le fonctionnement et le financement des services de santé. Ainsi, Santé Québec vient combler un vide.

Les résultats de la recherche permettront aux planificateurs du ministère et du réseau de la Santé et des services sociaux de mieux planifier et évaluer les programmes et services en fonction des besoins de la population. En outre, chaque DSC pourra travailler à partir de données et de résultats significatifs pour les gens de son territoire.

Les coûts de cette enquête sont d'environ \$2 millions dont la moitié est assumée par le ministère et l'autre moitié par les DSC sur une période de trois ans. La gestion du projet est assurée par Mme Aline Emond. L'Association des hôpitaux du Québec loge le personnel de Santé Québec et leur fournit l'espace et l'équipement. Les travaux préparatoires à cette étude ont débuté il y a un an environ.

Des résultats parcellaires de la recherche seront donnés dès septembre 1987 alors que la moitié des gens auront été vus tandis que le reste des résultats seront transmis à l'été 1988.

Fluor: l'AQTE change de cap

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

L'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) recommande au gouvernement provincial de « surseoir » à l'implantation de systèmes de fluoruration de l'eau potable dans les villes du Québec.

L'AQTE, qui regroupe les professionnels, les industriels et les techniciens oeuvrant dans le domaine de l'eau au Québec, favorisait depuis 1970 la fluoruration de l'eau potable. Son changement d'attitude dans ce dossier fait suite à un débat entamé lors de son dernier congrès et aux travaux d'un comité interne qui s'est penché sur ce dossier depuis février dernier.

L'organisme professionnel et industriel ne part pas pour autant en guerre contre la fluoruration même si ses experts émettent de « sérieux doutes » sur la qualité de l'information véhiculée aux municipalités par le groupe Fluor-Action, piloté par le ministère de la Santé et des Services sociaux via ses DSC et ses CLSC.

Le gouvernement, estime l'AQTE, doit cesser d'inciter les villes à s'engager dans la fluoruration de leur eau potable tant et aussi longtemps qu'il ne pourra fournir aux responsables municipaux une évaluation sérieuse et complète des impacts de cette médication collective sur la santé des gens et l'environnement.

A cette fin, l'organisme professionnel suggère la mise sur pied d'un comité d'évaluation des études et recherches effectuées sur cette question. Un tel comité, ouvert aux universitaires et aux organismes professionnels, devrait compter dans ses rangs des représentants de la Santé et du ministère de l'Environnement. Ce comité établirait, au besoin, un programme de recherche adapté au Québec et aux besoins en fluoruration de ses différentes régions. Il évaluerait aussi les autres moyens possibles pour prévenir la carie dentaire à l'échelle provinciale.

Le Québec a rendu obligatoire en 1975 la fluoruration de l'eau potable des villes. Mais en raison notamment de l'opposition de l'ex-maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et de divers milieux écologistes, Québec déclinait en 1978 un moratoire d'un an, qui fut prolongé l'année suivante à la suite des travaux du comité Bundock (ministère de l'Environnement). Et en 1981, Québec instaurait le libre choix en matière de fluoruration. Dans la métropole, le Rassemblement des citoyens de Montréal, qui vient d'investir l'hôtel de ville, est en faveur de cette mesure.

Plusieurs études tendaient à démontrer les avantages de la fluoruration, d'autres indiquent que l'absorption de concentrations pouvait rendre les os poreux et potentiellement engendrer des cancers et des mutations génétiques.

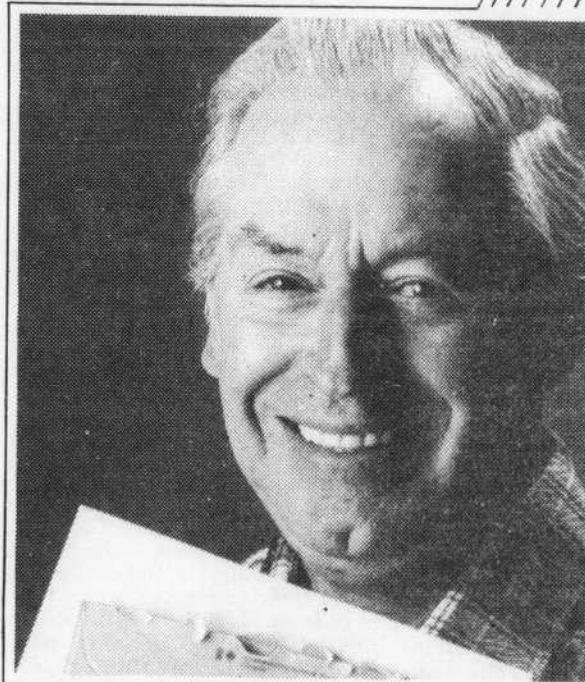
À Magog, une bonne adresse

L'Auberge de l'étoile

Ski alpin ou de randonnée.
Pêche blanche (abri, équipement fournis gratuitement) et patinoire sur le lac.
Demi-pension p.p., occ., dbl: fin de semaine \$128, 3 jrs \$190, 5 jrs \$314.

Brunch gastronomes et dimanche.
(819) 843-6521
1133 Principale O, Magog, Qc J1X 2B8

Le Régime de pensions du Canada se rapproche du Régime de rentes du Québec



Au moment de leur création, en 1966, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec étaient identiques de sorte que sans égard à votre lieu de résidence ou de travail au Canada, vos contributions et vos prestations étaient alors les mêmes.

Avec le temps, des différences sont apparues entre les deux régimes au niveau des prestations. Mais grâce à une étroite collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces, des changements au Régime de pensions du Canada ont été apportés de façon à ce que les deux régimes soient plus près l'un de l'autre en termes de bénéfices. Ces modifications n'affectent AUCUNEMENT la Pension de la sécurité et de la vieillesse. Ces changements entreront en vigueur le 1er janvier 1987.

Ces changements, dont certains sont présentés dans cette page, garantiront à tous les Canadiens et Canadiennes que leur Régime de pensions continue de les protéger.

Au Québec, ces changements ne concernent que les résidents du Québec qui n'ont contribué qu'au Régime de pensions du Canada comme le personnel des forces armées, les employés de la GRC, les juges fédéraux et les résidents québécois qui travaillent hors Québec. Le Régime de rentes du Québec demeure inchangé.

LA RETRAITE SOUPLE: CHOISIR LE MOMENT DE SA RETRAITE

Avec ces changements, quel que soit le régime auquel vous contribuez, vous pourrez commencer à recevoir votre pension de retraite entre 60 et 70 ans. La base de calcul est la rente de retraite à 65 ans. Le montant de votre rente sera moindre si vous prenez votre retraite avant 65 ans et pourrait être plus élevé si vous la prenez après 65 ans. Pour chaque mois d'écart entre l'âge de 65 ans et le moment de votre retraite, votre rente sera ajustée en plus ou en moins de 0,5% jusqu'à un maximum de 30%. La réduction est définitive si vous prenez votre retraite avant 65 ans.

LES PRESTATIONS D'INVALIDITÉ DU RPC SERONT PLUS ÉLEVÉES

Si vous êtes reconnu invalide, vous recevrez la même allocation quel que soit le régime auquel vous contribuez. La prestation d'invalidité maximum en 1987 sera d'environ 635,00\$ par mois. Avant les changements, les personnes qui contribuaient au Régime de pensions du Canada recevaient un peu moins que celles qui contribuaient au Régime de rentes du Québec. Désormais, les deux régimes seront identiques sur ce point.

LE REMARIAGE

Comme c'est déjà le cas pour le Régime

de rentes du Québec, le Régime de pensions du Canada continuera de verser une prestation de survivant aux personnes qui se remarieront. Si le versement de votre prestation de survivant avait été interrompu par un nouveau mariage, elle sera réinstaurée si vous en faites la demande. Par contre, les prestations ne seront pas payées rétroactivement.

LE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Pour que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec continuent de s'appuyer sur des fondations économiquement solides, les contributions payées par les employeurs et les employés augmenteront graduellement. Pour les cinq prochaines années, le taux actuel de 3,6% augmentera de 0,2% par année. En 1991, la contribution totale sera donc de 4,6%. Employeurs et employés

paieront chacun 2,3%; les travailleurs autonomes paieront 4,6%. Les taux de contributions aux deux régimes continueront d'être identiques pour au moins les cinq prochaines années.

POUR EN SAVOIR PLUS LONG.

Si vous aviez besoin de renseignements supplémentaires, composez sans frais le numéro de téléphone qui suit ou postez ce coupon à l'adresse suivante:

RPC - INFO
CASE POSTALE 5400
SUCCURSALE "D"
SCARBOROUGH, ONTARIO
M1R 5E8

1-800-387-8690

S'il-vous-plait, faites-moi parvenir tous les renseignements

☐ en français

☐ en anglais

à propos de:

- ☐ La pension de retraite
- ☐ Les prestations d'invalidité
- ☐ Les prestations de décès et de survivant
- ☐ La division des «droits à pension»
- ☐ Les différentes possibilités quant à l'âge de la retraite
- ☐ Le financement du Régime de pensions du Canada

NOM

ADRESSE

VILLE

PROV.

CODE POSTAL



Le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, ils nous rapprochent les uns des autres.



Santé et Bien-être social
Canada

Health and Welfare
Canada

Canada

INFORMATIONS INTERNATIONALES

La Maison-Blanche affirme

Reagan ne vendra plus d'armes à l'Iran

WASHINGTON (Reuter, AFP) — La Maison-Blanche a déclaré hier que le président Ronald Reagan et le secrétaire d'État George Shultz étaient en accord sur la politique américaine à l'égard de l'Iran et convenaient que de nouvelles livraisons d'armes à Téhéran n'auraient pas lieu.

Cherchant à dissiper l'impression que M. Shultz ait été en désaccord avec l'administration, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a déclaré :

« La politique du président est qu'il n'y aura plus de livraisons. La politique du secrétaire d'État est qu'il n'y aura plus de livraisons. Alors où est la différence ? »

« Le président n'a nul désir, nul projet d'envoyer de nouvelles armes à l'Iran », a-t-il assuré.

C'est la première fois que la Maison-Blanche indique formellement que les fournitures d'armes à Téhéran sont interrompues.

L'ancien président américain Jimmy Carter a qualifié hier ces livraisons d'illégalles puisque M. Reagan n'a pas annulé le décret présidentiel donné sous son mandat interdisant de telles ventes :

« Tant que le président n'annule

pas cet ordre (...) il reste illégal — eu égard à une instruction présidentielle, pas à une loi — de vendre des armes à l'Iran », a déclaré M. Carter.

Les armes livrées avaient été commandées et payées par Téhéran sous le chah. L'embargo décidé par M. Carter en 1980 après la prise d'otages de 52 Américains à Téhéran en avait empêché l'expédition.

La veille, à la télévision, M. Shultz avait déclaré avoir été tenu dans une ignorance presque totale des négociations secrètes entretenues depuis 18 mois par Washington et Téhéran.

À Washington d'ailleurs, les critiques continuent d'être nombreuses et les démocrates préparent des audiences à compter de vendredi sur l'affaire iranienne. Les démocrates sont convaincus de tenir en main le cas qui fera s'écrouler toute la politique étrangère du président Reagan, qui a connu des ratés au cours des dernières semaines. L'unanimité sur la vente d'armes à l'Iran n'est pas évidente non plus au sein des Républicains, qui n'ont pas été tenus au courant des développements de la filière irano-américaine. Ils sont néanmoins plus discrets.

Waite : les révélations sur les armes compromettent la libération d'autres otages

LONDRES (AFP) — L'émissaire de l'archevêque de Cantorbéry, M. Terry Waite, a affirmé hier à Londres que « les révélations » sur les livraisons d'armes américaines à l'Iran avaient considérablement hypothéqué les efforts pour obtenir d'autres libérations au Liban, au cours d'une conférence de presse en présence de trois ex-otages américains.

« Nous, au sein des églises, avons l'intention de poursuivre notre action humanitaire, quelque en soit le prix. Mais il n'y a aucun doute qu'à présent, la tâche est devenue beaucoup plus compliquée », a déclaré Terry Waite. Auparavant, il avait longuement justifié sa médiation « humanitaire », et strictement humanitaire, assis aux côtés du prêtre catholique Lawrence Jenco, du révérend Benjamin Weir et de M. David Jacobsen.

L'émissaire de Mgr Runcie a mis davantage l'accent sur l'impact négatif des « spéculations » apparues dans la presse, que sur la mise au point du président Reagan. Lequel a admis les livraisons d'armes à l'Iran, mais en démentant catégoriquement qu'elles aient servi de monnaie d'échange pour mettre fin à la captivité d'otages.

Aucun État, y compris l'Iran et la Syrie, ne peut prétendre « avoir une influence directe sur ceux qui prennent des otages », a déclaré Terry Waite, exprimant ainsi des doutes quant à la possibilité d'un marchandage. Par la même occasion, il réfutait les interprétations de certains journalistes américains selon lesquelles il aurait été utilisé par l'administration Reagan comme un leurre, un écran de fumée, alors que les véritables négociations se déroulaient à un niveau officiel, dans le secret.

Revenant aux aveux de l'administration Reagan, il a dit : « Je n'ai aucune preuve qu'un marché ait été passé ». Quoiqu'il en soit, il a exprimé la crainte que « bon nombre de ses contacts » — au sein de la communauté chéilite notamment — « se terrent, et pourraient bien ne jamais plus se manifester ».

À propos de ses efforts pour contribuer aux libérations de David Jacobsen, et auparavant de Lawrence Jenco, il

a déclaré que chaque voyage à Beyrouth revenait à « s'aventurer au milieu d'un champ de mines ».

« L'an dernier à cette époque, j'étais pris sous des tirs croisés dans un combat de rues. Cette année, nous sommes pris sous des feux croisés de nature politique », a-t-il affirmé.

Les trois otages américains se sont montrés peu loquaces, sinon pour chanter les louanges de leur « ange libérateur », Terry Waite. « C'est un des plus grands humanistes de tous les temps », a déclaré David Jacobsen, libéré le 2 novembre dernier après 17 mois de détention.

Cela n'a pas empêché certains des otages libérés de dénoncer les tractations du président américain. Ce dernier, désespérément en quête d'appui, a reçu hier un soutien, mais encore là nuancé, d'Américains qui avaient été retenus en otages à Téhéran pendant 444 jours.

Certains ont aussi mis en garde contre la fourniture d'armes en échange de la libération d'otages.

Les États-Unis devraient renouer des relations diplomatiques avec l'Iran mais non « dans le contexte d'une politique visant à acheter la libération d'individus », a estimé M. Moorhead Kennedy, qui était le numéro trois de l'ambassade des États-Unis à Téhéran lorsque celle-ci avait été envahie en 1979.

Par ailleurs, en France, un accord partiel sur le règlement du contentieux financier franco-iranien, étape importante dans le processus de normalisation entre Paris et Téhéran, a été signé, a annoncé hier le ministère français des Affaires étrangères dans un communiqué.

« En réponse à une question », indique le communiqué, « on confirme au Quai d'Orsay (le ministère des Affaires étrangères) cette signature intervenue au cours des derniers jours ».

Le contentieux financier dont une première tranche a ainsi trouvé une solution porte au total sur un milliard de dollars, prêt par l'Iran à la France pour le consortium Eurodif à l'époque du chah.



Terry Waite

Guatemala : un nouveau Salvador ?

L'armée continue de de régner sous Cerezo

PAULE DES RIVIÈRES

Même si elle n'est plus au pouvoir depuis 10 mois, l'armée continue d'occuper de nombreuses régions du Guatemala, freinant ainsi le travail de développement des communautés.

Tel est le constat auquel arrivent les représentants de quatre organismes non gouvernementaux (ONG), Développement et Paix, Oxfam-Canada, CUSO et l'Église unie du Canada, qui ont remis hier leur rapport au gouvernement du Canada. Les ONG taisent le nom des Canadiens qui sont allés là-bas, pour des raisons de sécurité.

« Que des changements soient intervenus, cela est indéniable », écrivent les auteurs du rapport. Cependant, pessimistes, ils ajoutent : « La plupart des Guatémaltèques que nous avons rencontrés estiment que le processus électoral et l'arrivée d'un gouvernement civil ajoute au mieux un vernis démocratique à un régime militaire qui ne permet que des améliorations superficielles de la vie des gens ».

La force des militaires est telle, après 31 ans de dictature, que la mission canadienne doute de la capacité — et de la volonté — du démocrate chrétien Vinicio Cerezo à se défaire de leur emprise.

« Encore aujourd'hui, écrivent les représentants des ONG, les militaires estiment qu'une multitude de groupes sont subversifs... ce qui limite le travail des ONG ».

Les chargés de mission canadiens racontent que les patrouilles militaires — formées de cinq ou six hommes issus des communautés locales — qui encadrent un grand nombre de villages, notamment dans le nord du pays, contrôlent toutes les activités des habitants des localités, du travail aux réjouissances en

passant par le travail des ONG. Ces derniers sont mal vus.

Depuis qu'il est au pouvoir, M. Cerezo a multiplié les appels à l'aide internationale : 75 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté, 40 % mangent très mal et 39 % n'ont accès à aucun service médical. La dette extérieure du pays, traditionnellement modeste — en 1980 elle ne représentait que 7 % des recettes d'exportations — équivalait aujourd'hui à 50 % des recettes.

De plus, 75 % des 2 millions de Guatémaltèques vivent dans les zones rurales. Or, c'est seulement dans les villes que l'armée a desserré son étreinte.

La mission canadienne, la première depuis l'arrivée au pouvoir de M. Cerezo, suggère au gouvernement canadien de ne pas reprendre l'aide bilatérale à ce pays.

Le Canada a interrompu officiellement son aide au Guatemala en mars 1980. Cependant, en raison d'accords signés antérieurement, cela n'a pas empêché Ottawa d'envoyer, par divers canaux, \$11,9 millions au pays, entre 1980 et 1986. En 1985-86, l'aide canadienne s'est élevée à \$1,2 million, incluant l'aide aux organisations internationales et aux ONG.

Une reprise officielle de l'aide canadienne au Guatemala signifierait, outre des montants additionnels au pays, une reconnaissance de la démocratisation du Guatemala. Or, échaudé par l'expérience salvadorienne, l'Agence canadienne de développement international n'est pas pressée.

« Il y a maintenant un gouvernement soi-disant démocratique. Mais on attend avant de poser un geste », déclarait hier un porte-parole de l'ACDI.

L'ACDI ne tient pas à rééditer l'expérience du Salvador où elle a repris son aide pour soutenir les efforts démocratiques du président José Napoleon Duarte.

La grève est largement suivie

Deux Haïtiens désertent l'armée et fuient à Miami

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Deux jeunes officiers de l'armée haïtienne, les sous-lieutenants Fritz Pierre-Louis et Dany Toussaint, du bataillon des casernes Dessalines, ont refusé de rejoindre leur nouvelle affectation en Haïti et se sont réfugiés aux États-Unis à Miami, a-t-on annoncé hier à Port-au-Prince de source journalistique.

Ces deux officiers du bataillon tactique des casernes Dessalines, considéré comme l'unité militaire la plus importante de l'armée haïtienne, avaient été mutés le 11 novembre dernier avec six autres de leurs camarades, de jeunes lieutenants et capitaines, dans des villes de province d'Haïti.

L'un des deux officiers, le sous-lieutenant Fritz Pierre-Louis a donné une interview samedi soir à une radio haïtienne de Miami, F2WA.

L'officier y indique qu'un cas de conscience a motivé son geste et il met en cause son supérieur hiérarchique, le colonel Jean-Claude Paul, commandant du bataillon des caser-

nes Dessalines, qui aurait donné l'ordre de tirer sur les manifestants anti-gouvernementaux à Port-au-Prince, ordre qu'il aurait refusé de suivre ces huit officiers.

Selon le sous-lieutenant Pierre-Louis, un projet de liquidation physique d'au moins trois personnalités politiques haïtiennes aurait également été écarté par ses compagnons d'armes.

Les trois personnalités citées par l'officier sont : MM. Grégoire Eugène, secrétaire général du Parti social chrétien haïtien (PSC), Gérard Gourgue, président de la Ligue haïtienne des droits humains, ancien ministre de la Justice et ancien membre du Conseil national de gouvernement (CNG) qui avait démissionné le 19 mars dernier et Marc Bazin, président du Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (MIDH).

D'autre part, la grève générale était largement suivie hier matin en Haïti, en particulier à Port-au-Prince.

Brésil : Sarney triomphe

RIO DE JANEIRO (AP, Reuter) — Forte de sa victoire aux élections nationales de samedi, qui est écrasante, la coalition au pouvoir, regroupant le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) et le Parti du front libéral (PFL), paraît prête à se lancer dans de nouvelles réformes économiques.

Le succès de M. José Sarney, le président brésilien ressemble à un appui à son plan d'austérité, mis en place au début de cette année, et dont l'objectif principal est de réduire l'inflation. Objectif qui n'est pas atteint puisque la hausse des prix, qui avait atteint ces dernières années des taux surréalistes (300 à 400), a été réduite depuis le début de l'année à 23. Le gouvernement brésilien est en effet assuré de la victoire des deux partis de coalition.

Les résultats restaient partiels hier mais les Brésiliens ont montré

qu'ils soutiennent activement le gouvernement du président José Sarney.

Le dépouillement du scrutin devrait durer plusieurs jours, les urnes étant transportées à cheval à travers les immenses étendues de la Pampa, ou bien en canoë le long des fleuves de la forêt amazonienne.

Près de 70 millions de Brésiliens ont voté samedi pour choisir sénateurs et députés ainsi que les gouverneurs des États. Les électeurs avaient à choisir entre 45.000 candidats. Parmi eux, certains défendaient le culte Vaudou, d'autres les homosexuels, d'autres l'écologie, d'autres la tradition en matière de catholicisme.

Une fois élu, le Congrès devra rédiger la nouvelle constitution brésilienne, pour remplacer celle promulguée il y a plus de 20 ans par le gouvernement militaire.

LE MONDE EN BREF

■ Crise Manille-Tokyo

MANILLE (Reuter) — Le gouvernement philippin de la présidente Corazon Aquino a fait face hier à une grève générale qui n'a pas réussi à paralyser Manille, mais pourrait être confronté sous peu à une crise avec le Japon en raison de l'enlèvement d'un homme d'affaires japonais. Un diplomate japonais a déclaré à la presse que Tokyo souhaitait que le rapt de M. Nobuyuki Wakaoji, directeur de la compagnie Mitsui à Manille, soit résolu aussi vite que possible « avant qu'il ne se transforme en un fiasco diplomatique que les deux pays veulent éviter ». L'attaché militaire japonais, M. Shudo Yamamoto, a ajouté que son gouvernement considérait l'enlèvement comme une affaire plus mystérieuse qu'il n'y paraissait de prime abord, aucune demande de rançon n'ayant été formulée et les ravisseurs éventuels n'ayant pas donné signe de vie. De source diplomatique informée, on indique que le Japon souhaite envoyer ses propres enquêteurs à Manille pour tenter de retrouver M. wakaoji — ce qui générerait vraisemblablement le gouvernement de Mme Corazon Aquino.

■ La Syrie, accusée de Berlin-Ouest

BERLIN-ouest (AFP) — La Syrie a été mise en cause hier, dans le procès terroriste de Berlin-Ouest, par l'un des deux accusés, Farouk Salameh, tandis que l'autre, Ahmed Hasi, a refusé de confirmer ses dépositions à la police en s'affirmant persécuté par des voix dans sa prison. M. Salameh a indiqué que l'inspirateur de l'attentat était le frère de Hasi, M. Nezar Hindawi, condamné à 45 ans de prison après une tentative d'attentat le 17 avril à Londres contre un Boeing d'El Al. M. Hindawi avait voulu créer une organisation terroriste pour lutter contre Israël et s'était tout d'abord adressé à la Libye. Cette dernière ayant refusé de lui donner de l'argent, il s'était tourné vers Damas, a-t-il dit.

■ Liban : Otage libéré ?

BEYROUTH (AFP) — Un interlocuteur anonyme se réclamant de l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) a annoncé hier, peu avant minuit locales, la libération imminente de l'otage français Marcel Carton. Dans un communiqué lu au téléphone au quotidien *As Safir* (proche des milieux musulmans et de gauche), l'interlocuteur a précisé que cette libération a été décidée « pour des raisons purement humanitaires ».

■ Pacifistes arrêtés

WASHINGTON (AFP) — Au moins 120 personnes ont été arrêtées hier au cours de manifestations pacifistes à Washington et près du polygone de tir du Nevada où sont effectués les essais nucléaires américains, ont indiqué les polices locales. À Washington, plusieurs centaines de manifestants s'étaient rassemblés devant le département de l'Énergie (sous l'autorité duquel ont lieu les essais nucléaires), et ont empêché pendant une heure les employés d'entrer dans l'immeuble, selon la police. Au moins 60 personnes ont été arrêtées lorsque les forces de l'ordre sont intervenues, a précisé la police. Environ 60 manifestants ont aussi été arrêtés au Nevada.

■ Violence à Jérusalem

JÉRUSALEM (AFP) — De nombreux troubles de l'ordre public ont été signalés hier soir à Jérusalem à la suite du meurtre d'un étudiant talmudiste perpétré à coups de couteau trois jours auparavant par trois jeunes Palestiniens. La plupart des dirigeants israéliens ont lancé des appels au calme « afin que les juifs ne servent pas les objectifs des organisations terroristes ».

Les partis d'opposition devront résoudre leurs contradictions

La défense nucléaire en Grande-Bretagne : une arme à double tranchant

JOCELYN COULON

La défense, surtout nucléaire, est en train de redevenir un enjeu électoral en Grande-Bretagne à 18 mois des prochaines élections législatives. Elle risque, comme en 1983, d'empêcher les partis d'opposition de prendre le pouvoir.

Impopulaire, à la traîne dans les sondages, le gouvernement de Mme Thatcher affiche, au plan social et économique, un bilan négatif qui devrait provoquer sa chute lors du renouvellement du Parlement à la fin de 1987 ou au début de 1988. Mais voilà que les partis d'opposition lui offrent une occasion en or de masquer ce bilan, en la tirant sur le terrain de la défense, qui pourrait s'avérer une arme à double tranchant pour l'opposition. La politique de défense du Parti travailliste ainsi que celle de l'Alliance du Parti libéral et du Parti social-démocrate, récem-

ment renouvelées et adoptées lors de congrès annuels le mois dernier, sont marquées par le neutralisme et le désarmement nucléaire unilatéral, mais également par une profonde confusion.

D'abord le Parti travailliste. Selon toute vraisemblance, celui-ci n'a pas retenu les leçons de la dernière défaite électorale où son pacifisme, proche du défaitisme des années 30, avait été largement sanctionné par l'électorat. Les membres du Parti ont adopté une série de résolutions, appuyées par le leader, M. Neil Kinnock, qui, si elles sont appliquées par un gouvernement travailliste, désarmeront unilatéralement la Grande-Bretagne. La nouvelle plate-forme électorale proposera aux électeurs l'annulation du programme des missiles Trident, qui doivent remplacer les Polaris sur sous-marins d'ici la fin des années 90, le démantèlement total de la force nucléaire britannique, le départ des missiles de croi-

sière américains (euromissiles), l'interdiction totale des armes nucléaires américains sur le territoire anglais et le changement de la doctrine militaire actuelle de l'OTAN par l'abandon de sa composante nucléaire.

Selon les principaux leaders du Parti, la Grande-Bretagne restera, malgré ces mesures, membre de l'OTAN et consacra plus d'argent à la défense conventionnelle. Paradoxes que les Américains et les Européens ne seront peut-être pas enclins à accepter... La plupart des observateurs pensent effectivement qu'il n'y a pas d'alternative aux armes nucléaires en Europe et que même une défense conventionnelle renforcée ne changerait pas le rapport de force sur le Vieux continent. Pour ajouter à la confusion de cette nouvelle politique, un des ténors du parti, M. Denis Healey, a déclaré qu'il n'est pas certain que toutes les armes nucléaires américaines quitteraient le territoire britannique. Propos modérés

qui ont soulevé l'ire des radicaux, mais qui découlent d'une analyse économique de la présence américaine sur la grande Ile : 30.000 emplois directs et \$1 milliard par an en achat de biens et services.

Quant à l'Alliance, elle semble plus divisée que jamais ; le Parti libéral désire une participation britannique non-nucléaire à l'OTAN et le Parti social-démocrate favorise la modernisation de la force nucléaire sous-marine et l'établissement d'une défense nucléaire commune avec la France. Cette dernière proposition, toute à fait fantaisiste et irréaliste, a été rejetée par les libéraux plaçant le SDP face au dilemme : comment s'entendre avec son partenaire pour se présenter un jour lors des élections. Certes, les leaders libéraux ont désavoués la base en réaffirmant leur soutien total au SDP, mais le mal est fait, surtout auprès de l'électorat.

Le Parti travailliste à la vent dans les voiles, du moins si l'on en croit les

sondages. Son élection et l'application de son programme sur la défense pourrait causer un tort considérable à l'Alliance atlantique. Le problème n'est pas dans le fait qu'il débarrasserait la Grande-Bretagne de ses armes nucléaires, mais plutôt dans les signaux qu'il enverrait aux Américains, aux Alliés et surtout aux Soviétiques. Ce désarmement unilatéral servirait d'excuse aux isolationnistes de Washington pour retirer les troupes américaines d'Europe et de laisser les Européens se débrouiller avec une hypothétique défense commune. De plus, l'exemple britannique pourrait rapidement être suivi par les Pays-Bas, la Belgique et, qui sait, l'Allemagne de l'Ouest. Quant aux Soviétiques, une fois l'Europe désarmée, c'est la matérialisation de leur rêve hégémonique : dominer l'Europe sans l'envahir. Scénarios extrêmes et peut-être peu plausibles. Il n'en reste pas moins que les dirigeants des partis d'opposition britan-

niques devraient revoir leurs programmes et s'ils n'en ont pas le courage, les électeurs devraient les y inciter fortement.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SKIEURS ET AMATEURS DE PLEIN AIR

NE MANQUEZ PAS DANS LE DEVOIR
TOUS LES MERCREDIS NOTRE
SECTION PUBLICITAIRE
"HÉBERGEMENT-SKI"

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Benoît LauzièreRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Jumeau,
Paule Beaugrand-ChampagneDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre GodinDirecteur des
services administratifs:
Michel Paradis

PARALLÈLES INQUIÉTANTS

DE PART et d'autre de l'Atlantique, deux organes de radio-télédiffusion d'État subissent les attaques du gouvernement en place. En Grande-Bretagne, c'est le modèle des modèles, la BBC, qui se voit malmenée par le président du parti conservateur. Au Canada, c'est la Société Radio-Canada qui ne sait plus où donner de la tête devant la multiplication des attaques et des manœuvres de coulisse.

Madame Thatcher et son noyau de collaborateurs inconditionnels n'apprécient guère la BBC. Ce n'est un secret pour personne. La Dame de fer n'a jamais voilé ses critiques à l'égard des dirigeants et des artisans du système de radio et de télévision, admiré et respecté non seulement en Occident, mais un peu partout à travers le monde.

Dans les cercles gouvernementaux, on espérait avoir définitivement tourné la page lors de la nomination d'un nouveau *chairman*. On a vite déchanté. Le nouveau patron de la BBC défend lui aussi l'indépendance de la boîte. Avec calme et flegme, cela va de soi, mais sans aucune concession envers les requêtes plus ou moins tacites du pouvoir.

Cette fois-ci, c'est le Président du parti conservateur, M. Normand Tibbitt, qui mène la charge contre la BBC. La raison? La méfiance manifestée par la BBC à l'occasion du raid américain contre la Lybie. La perspective d'élections anticipées ajoute évidemment un élément de poids à cette offensive.

Des députés du parti conservateur se joignent au concert de protestations que soulève la croisade de M. Tibbitt. Et le très sage hebdomadaire *The Economist*, que l'on ne peut soupçonner de tendances socialistes, se porte lui aussi à la défense de l'indépendance et de l'intégrité de la BBC.

De ce côté-ci de l'océan, la situation est tout autre, même si Radio-Canada subit foudres et attaques. Ce n'est pas le traitement de l'information qui est en cause. La chasse aux séparatistes est passée de mode. Mais les attaques contre Radio-Canada se font plus insidieuses et plus menaçantes que jamais. Un seul homme, l'actuel Président de Radio-Canada, M. Pierre Jumeau, mobilise tout un capital de ressentiment accumulé contre la société d'État.

Radio-Canada n'est pas à l'abri des critiques, personne ne le conteste. Le dernier épisode de la mise en place d'un nouveau système de comptabilité centrale, superbement erratique, relance évidemment le concert des plaintes, réprimandes et critiques. Mais le problème n'est pas, n'est plus là. Il y va de la survie d'une institution qui doit, à l'abri de la politique partisane, assurer un service de qualité à travers tout le pays. Un service indispensable si l'on attache la moindre

considération à la notion d'identité canadienne, comme l'ont rappelé les membres de la commission Sauvageau-Caplan.

En fixant à sept ans la durée du mandat du président de Radio-Canada, le législateur a clairement signifié sa volonté de préserver l'indépendance et de Radio-Canada et de son président. Sur les banquettes ministérielles, personne n'a encore osé bravé les foudres du whip du parti ou du Premier ministre pour se porter à la défense de la société d'État, encore moins de son président.

Au delà du symbole qu'est devenu l'actuel président de Radio-Canada, c'est la crédibilité et l'intégrité de notre système de radio-télédiffusion qui sont en cause. Au delà d'une question de gros sous, c'est une conception de l'information qui risque d'être balayée dans la tempête.

Des rumeurs de plus en plus insistantes font état du nouveau cours de cette offensive anti-Jumeau. Il suffit de parcourir les textes publiés dans divers journaux du pays pour s'en convaincre. Seul *The Globe and Mail*, à Toronto, s'est résolument porté à la défense de M. Jumeau. Des sirènes se font entendre qui captivent l'attention. Radio-Canada, insinue-t-on, y gagnerait — entendons par là : verrait augmenter son budget — si M. Jumeau acceptait de partir ou, solution plus catastrophique, s'il était forcé de rendre son tablier. On comprend mal, on accepte encore plus difficilement l'attrait de cette forme de chantage qui frise l'indécence.

Ce n'est pas un hasard si Radio-Canada a modelé sa personnalité sur l'exemple de la BBC. Pas besoin d'asseoir cette assertion sur une démonstration bien étayée : c'est un lieu commun. Il n'est pas question de copier servilement ce qui se fait de l'autre côté de l'Atlantique, mais on peut s'en inspirer. Il faut souhaiter de toute urgence un sursaut chez les hommes politiques de ce pays, en faveur de l'indépendance de notre système de radio-télédiffusion publique.

Dans cette affaire, le débat sur le patronage a déjà été entendu. Inutile de le relancer, encore moins de le raviver. La petite politique n'a pas sa place dans ce domaine. Il serait plus utile de se pencher immédiatement sur le rapport Sauvageau-Caplan qui énonce les défis à relever. Tout le reste n'est que pénible recherche d'un bouc émissaire, d'une victime expiatoire.

C'est un Premier ministre conservateur, M. R. Bennet, qui en 1932 a placé sur les fonds baptismaux l'ancêtre de l'actuelle Société Radio-Canada. C'est un exemple, qui, un demi-siècle plus tard, devrait inciter à plus de pondération, à plus de mesure. Le sens de l'État se juge à cette aune.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Le soldat d'infortune

SEUL SURVIVANT d'un vol clandestin qui a mal tourné au Nicaragua, Eugene Hasenfus ne devrait pas rester longtemps en prison, en dépit de la lourde sentence de 30 ans que lui a infligée un tribunal populaire anti-somoziste. Il y a plus criminel que lui, en effet, notamment à la Maison Blanche où, croirait-on, un climat de Watergate alourdit à nouveau l'atmosphère.

Si les Sandinistes, au soir de leur victoire contre le dictateur Somoza, n'ont pas exécuté nombres de membres détestés de la Garde nationale — force aujourd'hui liée à la *Contra* — ils ne peuvent davantage punir un simple soldat d'infortune. La sentence, comme le procès, tient plus de la politique que de la justice.

Hasenfus a été abandonné par Washington, officiellement du moins, dans cette guerre fort peu secrète mais toujours répugnante. Néanmoins le vétéran de 45 ans reste un soldat. Il était l'instrument, un des instruments, d'une politique dont les vrais responsables sont ailleurs.

Prisonnier de guerre, si sale soit la guerre, Hasenfus ne peut être considéré comme un criminel, du moins pas à la lumière des faits mis en preuve contre lui. Comme le gouvernement de Managua l'a déjà souligné, il s'agissait, au pire, du cas d'un pauvre type, plus ou moins bien payé pour des opérations dangereuses, et qui croyait servir sa patrie.

Le Nicaragua n'a aucun intérêt à laisser la famille du prisonnier en

faire un héros national aux États-Unis alors que la majorité de l'opinion américaine réprouve déjà la guerre que fomentent contre Managua le gouvernement de Washington. En revanche, à l'approche de la Noël, il ne serait pas contre-indiqué que Managua et la *Contra* procèdent à un échange de prisonniers.

Le gouvernement du président Daniel Ortega a déjà gagné l'essentiel du procès qu'il a intenté, à cette occasion, contre l'administration Reagan. Il n'a pu, certes, faire la démonstration que Hasenfus travaillait pour la CIA. (On voit mal la *Central Intelligence Agency* mener un vol clandestin en laissant plein de traces documentaires dans l'appareil !). Mais personne ne doute que le ravitaillement des mercenaires soit dirigé par des services américains.

Si grand soit le succès politique de l'affaire Hasenfus, le risque de voir le conflit s'aggraver n'a en rien été réduit pour autant. En faisant perdre la face au président Reagan devant un Congrès qui, tout en menant la guerre au Nicaragua, ne ménage guère la Maison Blanche et ses « cowboys », Managua ne pouvait renverser la situation.

La survie du régime sandiniste, à venir jusqu'à maintenant, aura dépendu d'abord de l'appui de la population, bien armée pour défendre sa révolution, mais aussi de la solidarité que le petit peuple d'Amérique centrale a trouvée au sein de l'opinion publique américaine. Le caractère

humaniste et modéré de la révolution a réussi jusqu'à maintenant à déjouer Washington, qui feint d'y voir un monstre « léniniste ».

Dans ce conflit absurde, où des diplomates américains en poste à Managua écoutent les mêmes concerts que des sandinistes, et où des Américains, volontaires de la paix, font de leur poitrine, à la frontière, un mur contre les balles fournies aux *contras* par leur propre gouvernement, la légitimité morale favorise le Nicaragua, non les États-Unis.

Cette guerre revêt aussi, il est vrai, un caractère criminel, puisqu'elle viole les règles du droit international et jusqu'à la propre législation des États-Unis, mais il serait indécrot qu'un soldat d'infortune sèche en prison pendant des années, cependant que les vrais auteurs du conflit ont encore droit au respect obligé des pays de la région.

En libérant Hasenfus, la paix revenue, ou plus tôt à la faveur d'un échange de prisonniers, Managua ne perd rien, ni moralement, ni militairement. En le détenant abusivement, au contraire, le gouvernement sandiniste créait une diversion qui ne profitera qu'à ses adversaires.

La question principale, en attendant, reste la défense du Nicaragua et de sa population. Dans le pays d'abord, mais aussi aux États-Unis et au Canada, où il importe toujours de bloquer les fournitures d'armes à cette agression injustifiable.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Évolution inquiétante à Manille

L'ASSASSINAT d'un des dirigeants les plus en vue de la gauche philippine, dont le corps a été retrouvé jeudi 13 novembre à Manille, souligne à quel point Mme Aquino est engagée dans une course de vitesse principalement avec son ministre de la Défense, M. Enrile. Pour reprendre en mains une équipe très divisée, la présidente semble condamnée à une fermeté dont elle n'a pas toujours su faire preuve jusqu'à maintenant.

On ignore encore si la droite, la plus hostile aux négociations avec les communistes, est responsable de ce meurtre, ainsi que l'en accusent déjà les insurgés et la gauche légale, mais cette affaire intervient au plus mauvais moment pour Mme Aquino, prise entre l'intransigeance de certains militaires et la nécessité de négocier une trêve avec les rebelles.

Depuis quelques semaines, les rumeurs de coup d'État se multiplient. De mystérieuses explosions ont eu lieu à Manille. Chaque fois que le gouvernement annonce l'imminence d'un accord de cessez-le-feu avec les communistes, la droite et une partie de l'armée manifestent leur nervosité, et les négociations semblent

échouer au dernier moment. C'est encore le cas cette fois, les représentants de la guérilla ayant annoncé la suspension provisoire des pourparlers.

D'un côté, les communistes, lassés de voir M. Enrile critiquer ouvertement Mme Aquino, ont durci leur position, exigeant de la présidente qu'elle impose un consensus au sein de son propre gouvernement avant de reprendre le dialogue. De l'autre, le ministre de la Défense a fait comprendre qu'il n'entendait pas œuvrer pour un tel consensus. Son silence de ces derniers jours ne doit pas faire illusion. Il se pose en champion de l'anticommunisme, ralliant ainsi à sa cause les partisans de l'ancien président Marcos. Si Mme Aquino ne l'a pas encore démis de ses fonctions, en dépit d'une opposition affichée, c'est parce qu'elle doit compter avec le poids de cette droite dont M. Enrile est devenu le symbole.

Or un échec des pourparlers avec les communistes la placerait dans une situation encore plus inconfortable à l'approche d'un référendum constitutionnel prévu pour février, échéance à laquelle la présidente a

lié son avenir politique. La popularité dont elle jouit et qui lui a servi de bouclier face aux critiques de tous bords suffirait, sans doute plus à la protéger.

Les appuis dont elle peut bénéficier à Washington, renouvelés ces derniers temps, constituent une arme à double tranchant : ils tiennent certes en respect les militaires, tentés de se ranger dans le camp de M. Enrile pour porter éventuellement celui-ci au pouvoir, mais ils exposent la présidente aux reproches de la guérilla, qui pourrait exploiter le nationalisme sourcilieux de la population de cette ancienne colonie américaine.

La circonspection manifestée par le gouvernement japonais, face aux demandes d'aide économique présentées par Mme Aquino lors de sa visite à Tokyo, trouve ainsi une justification. La présidente des Philippines ne dispose désormais que de peu de temps pour rétablir son autorité et retrouver ainsi la confiance de ses bailleurs de fonds étrangers. Sa marge de manœuvre se réduit dangereusement.

— LE MONDE

Le duel Bourassa-Johnson

QUÉBEC

GILLES LESAGE

PIERRE MARC Johnson n'en espérait sûrement pas tant : à peine un an après que le PQ ait été chassé du pouvoir par M. Robert Bourassa, ce dernier lui redonne la cause sacrée dont il avait désespérément besoin pour raffermir son leadership et refaire l'unité d'un parti qui a perdu sa raison d'être. De fait, le chef péquiste fulminait et jubilait à la fois, jeudi soir, en dénonçant les projets de loi 140 (structures linguistiques de la loi 101) et 142 (services de santé et services sociaux aux anglophones). Avec une rapidité et un zèle inégalés depuis un an, la troupe Johnson part en croisade contre la forteresse libérale, tente de reprendre l'initiative des opérations et annonce même de l'obstruction à outrance (un filibuster, en jargon parlementaire) contre les projets de Mme Lise Bacon et Thérèse Lavoie-Roux.

Ce qui étonne, ce n'est pas l'avidité avec laquelle M. Johnson se rue sur l'os linguistique, c'est plutôt que M. Bourassa rouvre des plaies à peine cicatrisées. Pourtant, il devrait mieux savoir. Il ne fut pas facile pour lui de faire du français la langue officielle du Québec, en 1974, contre l'assentiment des anglophones et des allophones, dont l'appui massif lui était essentiel. Il dut censurer des députés dissidents, dont M. John Ciaccia, aujourd'hui ministre. Au lieu d'apaiser les tensions, sa louable loi 22, dont M. René Lévesque salue le courage, dans son livre, permit au PQ de galvaniser les francophones et le précipita en « exil », en novembre 1976.

Dix ans plus tard, M. Bourassa fait comme s'il n'avait rien oublié et rien appris. Parmi ceux qui s'opposaient à son retour à la direction des libéraux, il y a trois ans, plusieurs opinèrent que l'ancien premier ministre voudrait refaire l'histoire, prouver qu'il avait eu raison et que les Québécois avaient eu tort de s'en débarrasser. Hélas, il est en train de donner raison à ses détracteurs. Prenant prétexte que les tribunaux ont charcuté la charte de la langue française, au point de la réduire presque à une copie carbone de la loi 22, M. Bourassa s'en autorise pour ramener le Québec à ce qu'il était il y a douze ans. Ou peu

s'en faut.

L'entreprise est périlleuse. Cette fois, ce ne sont pas les anglophones et les allophones qui vont rouspéter. Ils ont fait un bout de chemin et sont disposés désormais à se laisser persuader que le français est vraiment ici la langue officielle. Mais les francophones, eux, qui ont accepté d'emblée les moyens coercitifs de la loi 101, se rebiffent à la perspective que l'État ne leur donne plus cette espèce de sécurité à laquelle ils ont droit. M. Bourassa dit qu'il a pour lui le bon sens et un consensus de la société québécoise. Il croyait l'avoir aussi en 1974. Il réussit plutôt à mécontenter tout le monde. On a la fâcheuse impression qu'il se lance tête baissée dans une semblable aventure.

Mais ce ne sera pas de tout repos. Même chez les libéraux, surtout parmi les jeunes (par exemple, les militants de l'Université Laval), il en est plusieurs qui craignent que les vieilles plaies se remettent à faire mal. Au sein de la députation également, ce sont les francophones qui, cette fois, peuvent se poser des interrogations sérieuses. Ainsi, alors que le comité présidé par M. Gilles Lalande, à l'instar de Mme Bacon, proposait la fusion en un seul des trois principaux organismes linguistiques, le gouvernement a retenu une formule mitigée : l'Office et la Commission de protection sont fusionnés, tandis que le Conseil est transformé en un Haut Comité qui fera des confidences à la ministre de tutelle. À l'instigation de qui, croyez-vous, cette survie timide d'un groupe aviseur? De quelques ministres plus « nationalistes » que d'autres, notamment M. Claude Ryan, selon ce que LE DEVOIR a appris.

Si M. Bourassa est en quelque sorte prisonnier de ses appuis électoraux, M. Johnson l'est, lui, de ce que le PQ représente et a fait durant ses neuf ans de pouvoir. La souveraineté à nouveau mise en veilleuse, cette fois de façon définitive, le chef péquiste peut se rabattre sur la bataille linguistique qui, à point nommé, lui permet de rallier des troupes éparses et désordonnées. Ainsi que le père fondateur l'a dit un peu méchamment en fin de semaine, M. Johnson doit encore faire ses preuves, il est en train de faire son apprentissage et les gens l'observent. M. Lévesque a raison. La vaste coalition péquiste s'est effritée depuis deux ans. M.

Lévesque n'étant plus là pour concilier les extrêmes, M. Johnson suscitait la méfiance viscérale des purs et durs, il fallait une bouée de sauvetage pour la chaloupe péquiste.

« Ne touchez pas à la loi 101. » Ce cri de ralliement, lancé par la SSJB de Montréal et le Mouvement Québec Français, renaissant de ses cendres des « bills » 63 et 22, M. Johnson le fait sien avec enthousiasme. Lui qu'on accuse de mollesse et d'une tolérance indue, le voici qui monte à l'assaut, mobilise, en remet, en donne même plus que le client en demande. Ce modéré, si fier du respect des personnes et des droits individuels, n'hésite plus à proclamer qu'en l'espèce linguistique, les droits collectifs des francophones doivent primer. M. Bourassa le soupçonne de souhaiter une confrontation linguistique pour donner des assises populaires à son leadership, encore mal assuré. À le voir se démenner comme jamais, M. Johnson n'est-il pas en train de donner raison à son successeur?

Chose certaine, c'est un bras de fer qui se trame entre les deux chefs, un duel, dont l'un et l'autre feraient aisément l'économie, s'ils n'écoutaient que leur tempérament conciliant et leurs tendances profondes. Au fond, les deux adversaires se ressemblent plus qu'ils ne divergent, sur bien des plans, y compris la douloureuse question linguistique. Mais la politique étant ce qu'elle est, ils sont obligés de figer et de durcir leurs positions. Le premier, par nostalgie de la loi 22, le second pour démontrer qu'il est un vrai chef et qu'il mérite qu'on le suive.

Fort en thème et en chiffres, M. Bourassa est toujours mal à l'aise quand l'émotion et le cœur se mettent de la partie. C'est le cas, éminent, en matière linguistique. N'avait-il pas sa son ami Pierre Bourgault : « C'est pas qu'un maudit problème, le seul pour lequel je n'ai pas de solution... » Pourquoi alors s'y compromettre à nouveau, alors qu'il aurait si simple de s'en tenir à ce qui reste de la loi 101, à tout le moins d'attendre le jugement de la Cour d'appel concernant l'affichage? Il est prisonnier de ses engagements, de ses promesses, de ses électeurs. Et M. Johnson en est fort aise : il a enfin l'os qui lui manquait pour partir en croisade, avec panneaux-balcons et auto-collants. Comme dans le bon vieux temps.

LETTRES AU DEVOIR

■ Militarisation à Goose Bay

Lettre adressée à M. Carol Martin, secrétaire de la Commission d'évaluation environnementale

LA PRÉSENTE est pour vous demander que la Commission d'évaluation environnementale tienne une audience publique à Québec, en français, à propos des vols militaires de Goose Bay. Les audiences publiques ont déjà fourni, et fourniront encore, une plate-forme importante pour tous les gens affectés directement et indirectement par les vols à basse altitude et contre l'établissement d'une base de l'OTAN au Québec-Labrador.

Il s'agit tout compte fait de la militarisation du Québec; et pire encore de la militarisation d'un territoire qui, de droit, appartient aux nations autochtones. Malgré la publicité de nos militaires, ce territoire est habité par plus de 50,000 personnes. Nous nous devons de faire en sorte que ce territoire se démilitarise et il nous faut aussi reconnaître le droit à l'autodétermination, à l'autonomie, à l'indépendance et à l'usage de ces lieux par les nations autochtones. Malgré ce qu'en pense d'aucuns, les autochtones ne sont pas tous des alcooliques manipulés par des groupuscules de gauche !

C'est à vous de décider si la population québécoise et canadienne aura l'opportunité de participer à cet examen public ou si l'examen ne servira qu'à accorder, une fois de plus, une façade de légitimité aux opérations militaires dans le nord du Québec et du Labrador. Il vous revient de décider du droit d'un peuple à vivre, et du droit d'un pays à dire NON à la militarisation de son territoire. Il serait dommage, qu'en cette Année internationale de la paix, le cinquième du territoire du Québec devienne une base militaire de l'OTAN, au détriment, comme toujours, des minorités.

Le ministère de la Défense se gargarise d'une publicité mais avec quel argent ? et à qui servira ce territoire ? et quels seront les impacts sur ce territoire qui est terriblement fragile ? Même le ministère de l'Environnement le reconnaît devant la Commission mondiale de l'environnement : c'est dire comment le ministère de la Défense prime sur l'environnement lorsque vient le temps de parler de gros sous...

— GILLES FONTAINE
membre des Amis-e de la terre
de Québec
Québec, le 4 novembre.

■ Pas de fonds publics pour elles

Lettre adressée à M. David Crombie, secrétaire d'État

L'AFÉAS, au même titre que plusieurs autres groupes de femmes, bénéficie de subventions du programme Promotion de la femme du secrétariat d'État. Or, depuis plusieurs mois le groupe Real Women tente également d'obtenir des subventions de ce programme. Nous tenons à vous faire part de nos commentaires concernant les critères dont le secrétariat d'État devrait tenir compte dans l'évaluation des organismes présentant des demandes de subventions.

Selon nous, aucun organisme ne devrait bénéficier du programme Promotion de la femme si ses activités ou positions vont à l'encontre de l'égalité des droits hommes/femmes. Un organisme qui prend ouvertement position contre le principe « salaire égal pour travail égal » ne peut, selon nous, rencontrer ce critère primordial. De la même façon, un organisme qui préconise le retour massif des femmes au foyer pour éliminer les divorces et la violence ne respecte aucunement ce critère d'égalité des droits en tentant d'éliminer le libre choix pour les femmes.

L'AFÉAS regroupe 33,000 femmes au Québec et peut, en tout temps, fournir la liste détaillée de ses membres (nous communiquons mensuellement avec nos 33,000 membres par le biais de notre revue *Femmes* d'ici). Nous considérons important qu'un organisme qui utilise des fonds publics puisse prouver sa représentativité en fournissant, sur demande, la liste des membres qu'il dit représenter.

Les groupes de femmes existent pour améliorer les conditions de vie et de travail de leurs membres. Nous ne croyons pas que des groupes qui tentent de faire porter aux femmes la responsabilité des « misères » de notre société contribuent à cet objectif. Les femmes ne sont pas les seules coupables pour les problèmes économiques et sociaux de l'heure et préconiser un retour aux rôles traditionnels hommes/femmes nous semble plutôt superficiel et irréaliste comme solution.

Les femmes ont réalisé d'importants gains au Canada depuis quelques années. Nous trouvons inadmissible que des groupes tentent de leur faire perdre des acquis si durement gagnés. Il serait d'autant plus inacceptable qu'un gouvernement supporte, à même les fonds publics, de tels groupes, particulièrement au niveau du programme Promotion de la femme[...]

— LISE GIRARD
secrétaire générale.
Montréal, le 7 novembre.

■ Et les jeunes de la Côte-Nord ?

Lettre adressée à M. Yves Galipeau, Secrétaire à la jeunesse.

DU 30 juillet au 1er octobre, vous avez procédé à une consultation régionale au sujet de la mise sur pied d'un Conseil permanent de la jeunesse. Vous avez rencontré des regroupements de jeunes dans toutes les régions du Québec sauf ceux de la région 09.

Nous trouvons ahurissant le fait que, malgré les démarches que nous avons effectuées auprès de vous, M. Galipeau, le député régional, M. Ghislain Maltais, de l'attachée politique pour le dossier jeunesse, Mme Carole Diodati, et de la directrice du Secrétariat à la jeunesse, Mme Danièle Lapointe, vous avez délibérément ignoré les regroupements de jeunes de notre région.

L'éloignement nous donne-t-elle le droit de nier le point de vue des jeunes dont les besoins sont sans doute aussi importants que ceux des grands centres.

Votre inaction, face à nos opinions, nous fait remettre en question le sérieux et l'efficacité de vos méthodes de travail.

Le fait que vous n'ayez pas tenu compte de nos recommandations, visant à combler le poste de responsable du Secrétariat à la jeunesse, alimente encore une fois le doute que nous entretenons à l'égard de vos capacités et de vos qualités professionnelles.

En espérant que vous daigniez reconnaître un jour les opinions des jeunes de la Côte-Nord et dans l'expectative...

— MICHEL SAVARD
Président, Union jeunesse
Baie-Comeau, le 29 octobre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR :
— \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139\$ par année
75\$ 6 mois
39\$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145\$ par année
au Canada 79\$ 6 mois
42\$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Oh ! qu'en termes inélégants ces choses furent dites . . .

SOLANGE
CHAPUT ROLLAND

SANS la saine et vivifiante colère de Raymond Garneau, M. Lalonde, promu par lui-même orateur du parti et de la santé du pays, aurait pu croire qu'il avait intéressé quelques vieux de la vieille à une conférence de presse qui ne demeurerait pas dans les annales de ce parti *as one of its finest hour*, aurait pu grogner Churchill.

S'il est un homme qui aujourd'hui pourrait être amer, vindicatif, belliqueux, c'est Raymond Garneau qui abandonne une carrière prestigieuse pour aller s'asseoir paisiblement sur les rangs de l'opposition afin d'aider son chef à reconstruire un parti dont les têtes d'affiche avaient découragé les électeurs à leur donner confiance et crédibilité. Jusqu'ici, Marc Lalonde jouait les purs et ne se mouillait ni les pieds, ni les paroles ; il vaquait à ses affaires et laissait ses ex-colègues en faire autant.

M. Lalonde nous avait par le passé habitués à une certaine rigueur intellectuelle qui se muait trop souvent en sévérité pour les troupes, mais s'il répandait une certaine aura de Père Fouettard autour de lui, il maintenait une discipline sur les membres du parti du caucus et du gouvernement dont sûrement M. Trudeau, qui ne dit jamais merci à qui que ce soit, disent ses proches, a dû se féliciter.

Voilà M. Lalonde, à son tour, enlisé dans les anti-Turner et se prenant à ce point au sérieux, que conférence de presse à l'appui, il nous informe qu'à son avis le chef actuel ne devrait plus être le chef actuel et qu'il cache un être — ce serait Jim Coutts m'ont dit certains libéraux — qui encore une fois essaierait de monter au fauteuil du pouvoir libéral.

Dans l'ancien temps, on disait de tels cas et de telles stratégies, « vous avancez en arrière » et il n'est pas impossible de le penser en regardant tout ce monde usé, non par l'âge, mais pour les manœuvres libérales fédérales, s'agiter désespérément maintenant que les sondages prouvent, de façon plus stable, que les ex-députés et ministres auraient des chances de reprendre le pouvoir si seulement un des leurs pouvait déloger Turner et diriger par eux interposés, les destinées d'un parti qui, récusé de tous les coins du pays, n'a pas encore compris que si la parti comme tel jouit encore de l'estime de notre population, cela ne sous-entend nullement que la vieille équipe, qui a précipité la défaite, est encore cré-



M. Marc Lalonde

dible aux yeux des contribuables.

Lé geste de Marc Lalonde insulte l'esprit démocratique, parce que Turner a été choisi par les siens, et même par M. Lalonde — mais maintenant le dieu d'hier a montré des défauts, des grimaces et, surtout, il a été de cent fois plus élegant dans sa défaite que toute la cour de Marc Lalonde dans la sienne. Il faut l'abattre au nom de je ne sais quels intérêts supérieurs de la nation. En d'autres mots, cette guérilla cache rien moins qu'un abus de pouvoir, pour reconquérir ce pouvoir dans lequel tous ces hommes et femmes se sont précipités durant plus de 12 ans.

Il n'y a pas que l'équipe Trudeau qui ait du talent, du prestige, de la bonne volonté dans ce pays, et je ne crois pas que le Canada s'affaisse si les Lalonde, Davey, Corrivé et cie, ne se retrouvaient pas au premier rang de la course électorale.

Je conviens aisément que certaines nouvelles têtes n'ont ni la grâce ni l'assurance de ceux qui ont régné à travers la popularité de M. Trudeau durant tant d'années, mais il n'y a rien comme une éclatante victoire pour redonner de l'étoffe à celui qui n'en a pas assez. Les colombes ne sont pas éternelles en politique ; il semblerait cependant que les faucons le soient. Ce qu'il y a de plus irritant dans cette guérilla qui doit blesser profondément la fierté de John Turner et des siens, c'est qu'elle ne touche pas les contribuables qui subissent sans avoir un mot à dire cette vendetta préparée dans le dos de quelques députés de la défaite, se livre en leurs noms, alors qu'elle est en réalité le fait de quelques-uns.

Que d'énergies, d'argent, de temps sont consacrés aux insurrections de palais dans nos arènes politiques ; durant des mois, les

Ryan et Bourassa se sont déchirés, les Clark et Mulroney ont défrayé les chroniques de la presse durant près d'un an, alors que les amis et ennemis de M. Lévesque se donnaient de l'estocade sur les places publiques du Québec. Maintenant, au lieu de retrouver nos élus, occupés à trouver emplois et meilleures législations pour les jeunes et les moins que jeunes, nos très chères vedettes politiques se chamaillent comme des enfants mal élevés sous nos yeux ébahis.

M. Mulroney, en chute libre d'après les sondages, doit être mort de rire, rue Sussex, en voyant ses adversaires s'acharner à lui pousser dans le dos pour qu'il reprenne le haut du pavé. Il finira sûrement par y arriver si le Parti libéral ne réussit pas à imposer une discipline à ses troupes, et surtout à leur inculquer un peu de respect pour ceux qui, depuis la défaite, n'ont pas eu le temps de publier des best-sellers pour regarnir leurs portefeuilles, mais se sont employés plus modestement à recruter de nouveaux membres et à leur redonner confiance dans un PLQ qui, à mon avis, n'en mérite aucune, du moins au moment où je rédige ces lignes.

Je me hâte ici d'admettre que je devine à l'avance les hautessements d'épaules que le texte soulèvera, surtout s'il sera signé de celle que tout ce beau monde a toujours soupçonné de collusion avec leurs adversaires au Québec, et ailleurs. Il n'est jamais prudent d'oser mettre « deux pattes dans leur plat brûlant » et désormais brûlé selon le conseil de François Mauriac, dont j'ai évoqué le courage de polémiste dans ce journal. Les libéraux du Canada n'ont jamais toléré la critique sans s'employer cruellement à compromettre leurs adversaires et même leurs aînés, si ceux-ci n'avaient pas d'une traite leur cocktail constitutionnel. Être contre eux, équivaut presque à être perçu comme un ennemi de l'État.

Aujourd'hui, M. Lalonde n'approuve pas le leadership de John Turner. Alors celui-ci doit être considéré comme un empêchement de prendre un jour le pouvoir fédéral. Une telle attitude est choquante, blessante, elle met en doute la maturité des citoyens, et surtout celle des membres du PLC.

Le silence de M. Trudeau est aussi tonitruant que les paroles de son éminence grise. C'était donc ça leur conception du pouvoir libéral, et de la démocratie canadienne ? Y a-t-il donc place pour des hommes d'hier dans un parti mobilisé pour demain ? Quelle tragédie, ou alors quelle comédie ? Choisissez.

Hommage à Serge Garant

Extraits de témoignages rendus
lors de la messe des funérailles à
la cathédrale de Sherbrooke, le 8
novembre dernier

TRES cher ami et compagnon de route ! Faut-il parler de toi au passé, toi le passionné du présent, là où se manifeste la musique en ce temps où nous restons, bouleversés ?

C'est chez moi que nous nous sommes rencontrés pour la première fois avec François Morel et Roger Matton qui tenait à nous présenter ce musicien phénoménal de Sherbrooke. Nous étions alors dans la jeune vingtaine et venions de découvrir Varèse. Arrivant de Paris, tu apportais dans ta serviette des partitions de Messiaen, de Webern, alors à peu près inconnus ici, ainsi que du jeune Boulez. Tu nous parlais aussi de Stockhausen. Ce fut une journée exaltante. Lisant, jouant, improvisant au piano, en une sorte de passion juvénile où, questions, doutes, critiques, adhésion entremêlés, soufflaient l'enthousiasme.

De plus nous avions l'impression de nous mettre à l'heure du monde. Basé sur cette ferveur partagée, tel fut le point de départ de notre amitié, une amitié assez solide pour se permettre toutes les divergences. Nos chemins différaient, mais à chaque croisée un accord profond nous réunissait tacitement, sans que nous ayons besoin de l'expliquer.

Au nom de tous tes amis, collaborateurs et collaboratrices, proches ou lointains, je tiens à te rendre hommage pour ce don d'amitié.

Chef d'orchestre, membre fondateur et directeur artistique de la Société de musique contemporaine depuis vingt ans, pédagogue, professeur à l'Université de Montréal, commentateur à la radio, toutes ces activités dérivait du fait que tu étais avant tout compositeur. Et c'est à celui-ci qu'il faut surtout rendre hommage pour la très haute exigence et la rigueur que tu avais envers toi-même, soucieux de netteté et d'exactitude. Être d'émotion, tu aimais dire « l'émotion, bien sûr que ça existe, mais j'ai horreur d'en parler ». Le lyrisme de pudeur qui t'es propre n'en est que plus éloquent.

Quant au chef d'orchestre, tous les musiciens qui ont travaillé sous ta direction ont loué la technique d'une rare clarté. Mais le contact était aussi d'un autre ordre : les musiciens t'aimaient.

Pour les compositeurs, travailler avec un tel chef devenait une collaboration de tous les instants. Serge Garant est sûrement le chef de ce pays qui a monté le plus d'œuvres nouvelles d'ici et de l'étranger. Associé à ceux d'ici, le témoignage de Pierre Boulez, Gilbert Amy, Claude Ballif, Xénakis, Claude Helffer, François-Bernard Mache, Marius Constant, Mariano Etkin, Norma Beecroft, John Beckwith, Robert Aitken, et de plusieurs autres qui nous arrivent, expriment leur consternation et leur reconnaissance.

Je tiens aussi à mentionner en présence de ses frères et sœurs l'importance qu'avait sa famille pour lui, surtout ces dernières années. N'est-ce pas vous tous qui, avec ses intimes les plus dévoués l'avez assisté dans cette mort très douce ? [...]

Pendant sa longue maladie, Serge Garant a reçu de nombreuses lettres d'amis, de collègues, et surtout d'élèves anciens ou récents. Il a été surpris de découvrir qu'on l'aimait à ce point et cela l'a aidé, à-t-il dit, à supporter l'épreuve de ces derniers mois. Parmi ceux qui ont compté à sa maladie, un de nos collaborateurs nous a également quitté il y a trois mois. Je voudrais en ce jour associer Daniel Sarjian à ce tissu d'amour.

« C'est en Adam, dit saint Paul que meurent tous les hommes ; c'est dans le Christ que tous revivront, mais chacun en son rang : en premier le Christ ; et ensuite, ceux qui seront au Christ lorsqu'il reviendra. Alors, tout sera achevé, quand le Christ remettra son pouvoir royal à Dieu le Père, après avoir détruit toutes les puissances du mal. C'est lui en effet qui doit régner jusqu'au jour où il aura mis sous ses pieds tous ses ennemis. Et le dernier ennemi qu'il détruira, c'est la mort, car il a tout mis sous ses pieds. » (I, Cor, 15, 20-27a).

Serge, ayant toi-même désiré cette cérémonie, tu as voulu qu'il soit incorporé ton œuvre... *Chant d'amours*. Ce chant d'amour, soif d'essentiel comme l'a mentionné le Père Louis Cyr, n'est-il pas ton testament ?

— GILLES TREMBLAY
(compositeur, président de la Société de musique contemporaine du Québec)

JE RECONNAIS en Serge Garant le compagnon des premières heures, qui s'est voué avec une totale générosité à la cause de la musique contemporaine. Il ne s'est pas contenté de décider et de choisir pour lui, mais, ayant pris cette décision quant à lui-même, basée sur une réflexion et sur une fraternité, il a tenu à faire partager ses points de vue qu'il considérait, à juste titre, comme les mieux adaptés à notre temps, comme les plus susceptibles de donner des territoires nouveaux à la musique, territoires dont elle a sans cesse besoin.

Cela implique les multiples besoins du quotidien, le dévouement qui supprime l'égoïsme quelquefois tellement désirable et désiré, cela nécessite des options et des prises de position qui peuvent, et même doi-

vent, heurter un conformisme n'ayant que trop tendance à se satisfaire de ce qui est. Rien à regretter ! C'est de cela qu'est faite la vie, inextricablement. [...]

Qu'il en soit remercié même par ceux qui n'ont pas participé directement à son activité, qui l'ont connue par l'écho qu'elle provoquait. Savoir cette solidarité, au loin, n'était peut-être qu'une mince récompense dans l'immédiat, mais elle l'inscrit, maintenant que sa vie est achevée, dans cet irrésistible mouvement que la curiosité et la passion des hommes les plus volontairement illuminés ont toujours suscité.

— PIERRE BOULEZ
(compositeur, directeur de l'Institut de recherche et de coordination Acoustique/musique, Paris, 2 novembre 1986)

IL FAUT LIRE SÉBASTIEN JAPRISOT

l'auteur de L'ÉTÉ MEURTIER



La passion des femmes

Après L'été meurtrier, Sébastien Japrisot nous livre ici son roman le plus original et le plus spectaculaire, sans doute celui où l'écrivain laisse tomber le plus de masques : si le rite s'y voile de nostalgie, et l'émotion d'autant de malice que de regrets, c'est bien qu'il a choisi de mêler, à sa manière, ses souvenirs à la fiction et de se moquer de ses propres fantasmes.

DENOËL En librairie à 21,95\$

Sébastien Japrisot sera au Québec du 10 au 24 novembre.

Mardi, 18 novembre 18h30 : Soirée Japrisot ("Le passage de la pluie" et "L'été meurtrier") au cinéma OUTREMONT en présence de Sébastien Japrisot

Mercredi, 19 novembre De 11h30 à 12h30 : Séance de signature à la BIBLAIRIE G.G.C. 65, rue Belvédère Sud à Sherbrooke

Jeudi, 20 novembre De 11h30 à 13h00 : Séance de signature à la librairie DEMARC du Complexe Desjardins

18h00 : Inauguration officielle du SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL à la Place Bonaventure. M. Japrisot est l'invité d'honneur du SLM.

20h00 : Au SLM, rencontre avec Antonine Maillet, animée par Jean Royer sur le thème "Est-ce que l'imaginaire fait peur ?"

Samedi, 22 novembre et dimanche, 23 14h00 : Séances de signature au kiosque GALLIMARD au Salon du Livre

M. Monière se trompe d'allié

RÉPLIQUE

COLETTE ST-HILAIRE

L'auteure est professeure de sociologie au cégep Édouard Montpetit

DENIS MONIÈRE analysait récemment (LE DEVOIR du 4 novembre 1986) le débat linguistique qui secoue la Californie au moment où la majorité américaine craint la menace de la minorité mexicaine, c'est-à-dire la progression de la langue espagnole en terre californienne. Traçant un parallèle entre la situation au Québec et la situation en Californie, M. Monière se réjouissait : les Américains allaient enfin comprendre notre lutte, la lutte d'une majorité contre une minorité.

Pour en arriver là, M. Monière fait subir de drôles de contorsions à l'histoire de la Californie. À un point tel qu'on peut se demander à quelle enseigne il loge : celle de la lutte pour l'égalité des peuples ou celle de la lutte pour la suprématie de la race ?

Denis Monière commençait son article en exprimant sa déception

devant l'attitude actuelle des Québécois qui se sentent coupables d'avoir légiféré pour protéger le français. Là, nous donnons entièrement raison à M. Monière. La loi 101 est un outil majeur pour combattre l'oppression linguistique et tous ceux qui la mitrailent au nom des libertés démocratiques sont loin d'être aussi innocents qu'ils le prétendent. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que l'oppression du peuple québécois est encore bien vivante et qu'il faudra bien plus que la loi 101 pour y mettre fin.

Ceci dit, cette bataille de la majorité francophone du Québec s'apparente-t-elle à celle de nos voisins de la Californie ?

Cette dangereuse notion de majorité

Toute l'argumentation de M. Monière repose sur cette notion de majorité. C'est parce que nous sommes une majorité au Québec que nous avons des droits, semble-t-il. Et c'est parce qu'ils sont majoritaires que les Américains de la Californie ont le droit d'écraser la minorité chicano (ou minorité mexicaine). M. Monière a-t-il soumis sa thèse aux autochtones du Québec ? Ou préfère-t-il en

discuter avec des gens comme ce pécheur qui nous disait un jour : « Les Anglais ont fait l'erreur de ne pas nous écraser quand ils en avaient la chance ; nous ne ferons pas la même chose avec les autochtones ! »

Cette logique de la majorité fait non seulement fi des droits des autres groupes nationaux mais elle ouvre la porte à son contraire, soit à la thèse des Trudeau, Bourassa et compagnie selon laquelle la minorité anglophone au Québec serait menacée précisément parce qu'elle est une minorité, ce qui n'est pas plus vrai.

L'oppression du peuple québécois ne découle pas de sa situation de majorité au Québec. Les Québécois, tout comme les peuples autochtones minoritaires, sont opprimés parce qu'ils constituent un peuple distinct à qui on n'a jamais reconnu le droit à l'autodétermination, un peuple qu'on maintient dans une situation d'infériorité économique et sociale, un peuple forcé de livrer bataille pour sa langue et sa culture. Quant à la minorité anglophone du Québec, elle est privilégiée et dominante, si minoritaire soit-elle. Où est la comparaison avec les Américains majoritaires de la Californie et la minorité chicano dans tout cela ?

Les Américains opprimés ?

Selon M. Monière, la majorité américaine serait menacée en Californie. L'énormité de cette thèse saute aux yeux quand on se rappelle que la Californie était partie intégrante du territoire mexicain (tout comme le Texas et le Nouveau-Mexique) jusqu'à ce que les États-Unis d'Amérique, cette terre de liberté, en prennent possession par la force en 1848, après une guerre de conquête menée contre le peuple mexicain. M. Monière devrait savoir que la population chicano n'a jamais cessé de lutter pour ses droits. Et qui peut prétendre sérieusement que l'anglais est menacé aujourd'hui en Californie ? Les Californiens eux-mêmes, nous dira-t-on, qui viennent de voter pour que l'anglais soit l'unique langue officielle.

Ce qui nous semble plus insidieux encore dans le parallèle tracé par M. Monière, c'est qu'il laisse croire que les immigrantes et les immigrants seraient une menace pour la nation québécoise. « Il y a un seuil critique, écrit-il, à partir duquel l'intégration des nouveaux arrivants devient problématique et menace l'identité collective. » Les transferts linguistiques qui s'opèrent en faveur de l'anglais sont encore une réalité au Québec, nous ne le nierons certainement pas. Qu'il faille protéger le français et encourager les immigrants à venir renforcer la communauté québécoise est un fait indiscutable. Mais qu'on ne prenne pas l'effet pour la cause.

Les nouveaux arrivants ne sont aucunement responsables de notre oppression, pas plus qu'ils ne constituent une menace en eux-mêmes pour la nation québécoise. Et c'est encore la vigueur de notre lutte nationale et notre ouverture aux autres peuples qui constituent le meilleur rempart contre l'attraction exercée par la minorité anglophone.

Le nationalisme que nous venons d'évoquer n'a rien, mais vraiment rien en commun avec le combat d'arrière-garde que mènent les Américains de la côte ouest. Bien au contraire, s'il y a un parallèle à établir entre le Québec et la Californie, c'est du côté des Chicanos qu'il faut nous tourner. Comme eux, nous avons une histoire, une culture, une langue, un territoire, comme eux nous avons été conquis, comme eux nous luttons depuis plus de cent ans.

En se rangeant du côté des Américains qui veulent imposer leur langue à la minorité chicano, M. Monière se trompe d'allié.

Plus que jamais indispensable

NOTES DE LECTURE

JOCELYN COULON

★ L'État du monde, Editions La Découverte-Boréal, 1986, 640 pages

ENCORE une fois l'équipe de L'État du monde s'est surpassée. Cette sixième édition, entièrement renouvelée, réunit 110 collaborateurs parmi lesquels on retrouve de nombreuses signatures prestigieuses. De plus, la représentation québécoise est fort importante et de qualité grâce à une nouvelle distribution du travail voulue par les directeurs de cet exceptionnel annuaire économique et géopolitique mondial.

Le volume s'ouvre sur les questions stratégiques qui ne touchent pas seulement aux problèmes politiques et militaires mais abordent

des sujets aussi divers que les télécommunications internationales, l'Europe technologique et les enjeux de l'endettement mondial. Marie Lavigne signe un excellent article sur l'« effet Gorbatchev », au demeurant moins perturbateur qu'on ne l'aurait cru.

Agrémentées de cartes géographiques détaillées, de tableaux statistiques et d'encadrés fournissant des données de base, les sections sur les 34 grands États et les 33 ensembles géographiques réunissent les descriptions de 170 États souverains et de 24 pays à statut spécial. Suit une nouvelle rubrique sur les peuples sans État qui est consacrée, cette année, à la situation des Arméniens, des Inuits, des Karen, des Kurdes et des Palestiniens, et qu'introduit Gérard Chaliand, le grand spécialiste des questions du tiers-monde.

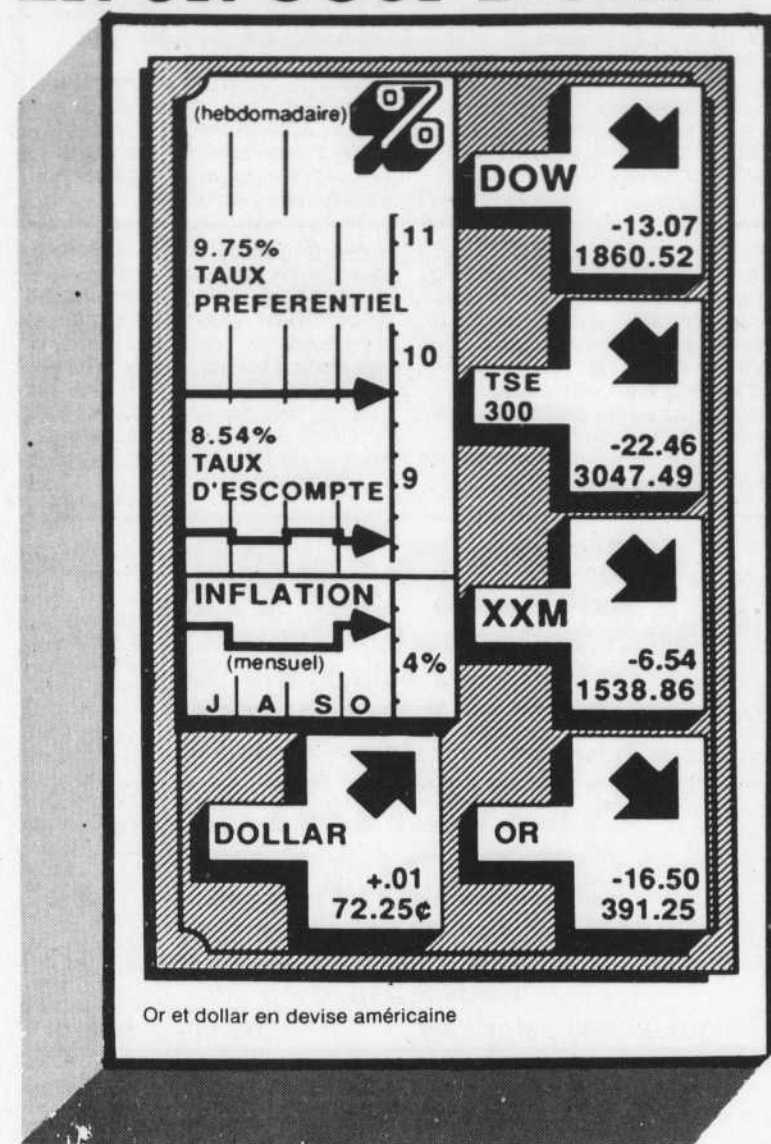
Comme la guerre reste un fléau toujours présent, les collaborateurs de L'État du monde se sont penchés sur l'Angola, l'Afghanistan, l'Amérique centrale et sur des conflits moins connus impliquant les guérillas en Asie du Sud-Est et celle ou-

blée, mais bien vivace, du Timor oriental. Les problèmes sociaux et culturels occupent une large place dans cet ouvrage et on lira avec attention des articles sur les enlèvements d'enfants franco-maghrébins, la « rambomanie », le renouveau de l'antiracisme en Europe et la fin du mythe que représente Silicon Valley.

Cette année, la section thématique est consacrée aux questions religieuses où sont abordés les mouvements fondamentalistes islamiques, l'identité juive et le « fondamentalisme juif », la montée de l'hindouisme nationaliste en Inde, l'islam noir et le phénomène des sectes aux États-Unis. Roland Chagnon démontre que ce phénomène n'est pas nouveau et qu'il y a en fait récurrence alors que Yvan Cléroux nous fait découvrir une facette inconnue de l'islam, sa composante noire qui attire plus du quart de la population africaine subsaharienne.

Merveilleusement illustrée par la plume acérée et cinglante de Plantu, cette sixième édition de L'État du monde est plus que jamais le livre d'information indispensable.

EN UN COUP D'OEIL

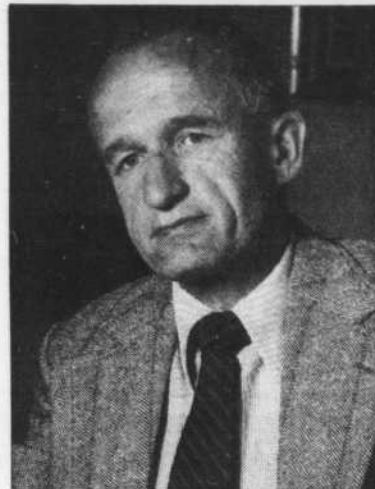


Norsk Hydro considère la Côte Nord pour s'approvisionner en matière première

CLAUDE TURCOTTE

La compagnie norvégienne Norsk Hydro, qui annonçait la construction d'une usine de magnésium à Bécancour en octobre dernier, se donne encore un minimum de six mois pour décider de son plan définitif d'approvisionnement en matières premières. La direction de l'entreprise procède actuellement à « l'optimisation des sources locales et étrangères », en tenant compte de tous les coûts, y compris celui du transport, et en considérant aussi diverses combinaisons, notamment celle de l'alternance à des sources différentes pour ses deux usines, à Porsgrunn et à Bécancour.

Ces précisions ont été apportées par M. Nils O. Hoy-Petersen, vice-président et directeur général de la division magnésium de Norsk Hydro, à un groupe de journalistes invités à visiter une partie des installations européennes de cette compagnie. Des informations fragmentaires données par le vice-président, on peut retenir certaines données d'un intérêt certain pour le Québec. Tout d'abord, la Côte nord, c'est-à-dire Sept-Îles et Port-Cartier, figure parmi les endroits considérés, puisqu'on y trouve des dépôts de dolomite et de l'eau de mer, qui sont deux ingrédients de base servant à la préparation de la chlorure de magnésium anhydre, transformée ensuite en magnésium brut par le procédé de l'électrolyse. L'autre ingrédient de base qui peut être utilisé est la saumure de chlorure de magnésium qu'on l'on pourrait aussi fabriquer

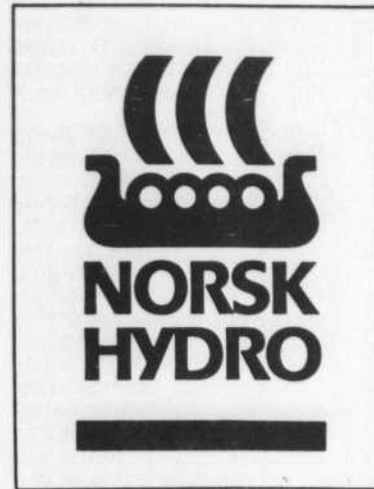


M. Nils O. Hoy-Petersen, vice-président et directeur-général de la division magnésium chez Norsk Hydro.

sur la Côte nord.

Si cet emplacement était retenu, cela voudrait dire l'ouverture d'une mine de dolomite à Havre St-Pierre. Comme M. Hoy-Petersen a lui-même mentionné le nom de Sept-Îles, il faut peut-être comprendre que la préparation du chlorure de magnésium pourrait se faire à cet endroit pour être ensuite transportée par bateau jusqu'à Bécancour. Cela nécessiterait des investissements importants, nettement au-delà de \$ 100 millions. Mais, c'est là une autre question sur laquelle le vice-président n'a pas voulu élaborer.

Par ailleurs, le représentant de



Norsk Hydro a clairement indiqué que la source des résidus d'amiante n'a pas été considérée, ni retenue, parce que « la matière première qui peut être extraite de ces résidus donne une matière brute de moins bonne qualité ». Cela est évidemment déplorable pour l'industrie de l'amiante, qui cherche désespérément des sources nouvelles de revenus et qui dispose déjà d'énormes quantités de résidus à une distance relativement proche de Bécancour.

Pour le Québec, tous les atouts semblent donc se retrouver sur la Côte nord, en ce qui concerne la matière première. M. Hoy-Petersen a mentionné que l'on trouve aussi des dépôts de dolomite au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve et dans le Michigan aux États-Unis. Norsk Hydro va de toute évidence chercher à

tirer le meilleur parti des diverses possibilités qui s'offriront à elle. Norsk Hydro pourrait aussi décider de ne pas avoir sa propre carrière de dolomite et d'acheter tout simplement d'un autre extracteur.

Dans ce dossier, le Québec trouve sans doute un allié de première ligne dans la personne du député fédéral de Manicouagan et premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney. Les représentants de Norsk Hydro à Montréal ont déjà des contacts informels et amicaux avec le bureau du premier ministre à Ottawa.

En outre, le choix de la Côte nord pourrait être intéressant du point de vue de Norsk Hydro non seulement pour Bécancour, mais aussi pour son autre usine de magnésium à Porsgrunn qui puise sa matière première en Norvège. Norsk Hydro souhaite cependant ne pas dépendre seulement d'une seule et unique source d'approvisionnement. Le trajet entre Sept-Îles, centre portuaire nordique en eau profonde important, et Porsgrunn semble offrir à priori certains avantages.

Quoiqu'il en soit des décisions finales qui seront prises au sujet des sources d'approvisionnement, l'usine de magnésium de Norsk Hydro à Bécancour est vouée à une longue vie. « Nous nous installons au Québec pour une très longue période », disent les représentants de cette compagnie, qui investit \$ 400 millions dans la construction de cette usine d'une capacité de 60.000 tonnes par année. « Mais les plans prévoient de quadrupler la production éventuellement et il nous restera encore de l'espace

Voir page 11 : Norsk Hydro

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ Le Groupe Ro-Na nie les rumeurs de fusion avec Métro-Richelieu

Le président du Groupe Ro-Na, M. André Dion, a tenu hier à nier la rumeur d'une fusion entre son entreprise et la chaîne d'alimentation Métro-Richelieu.

M. Dion a rappelé que les deux groupes ont convenu de créer une filiale commune, Metro-Na, pour mettre à profit leur pouvoir d'achat dans certains domaines et à examiner toute autre possibilité de collaboration. « Mais il n'est pas question de fusion des deux groupes », a-t-il ajouté.

Le groupe Ro-Na réunit 510 marchands indépendants oeuvrant à travers le Québec sous six bannières: quincaillier, quincaillier Ro-Na, Rénovateur Ro-Na, magasins-entrepôts Le Chantier, boutiques de sport Podium et centres de jardinages Botanix.

■ Mauvais départ pour la Caisse Centrale

Le bénéfice de la Caisse Centrale Desjardins a diminué de façon sensible au cours du trimestre arrêté le 30 septembre dernier. Celui-ci s'est inscrit en effet à \$ 9.0 millions, soit un million de dollars de moins qu'au cours de la même période de l'année précédente.

L'entreprise du Mouvement Desjardins qui complétait récemment un premier appel public à l'épargne a expliqué que ses revenus nets d'intérêts s'étaient contractés reflétant en cela la baisse des taux d'intérêt depuis un an. Les frais d'intérêt devaient par ailleurs progresser entretemps, en raison de l'augmentation des dépôts à terme.

La Caisse a par ailleurs annoncé hier une émission d'obligations à moyen terme de 100 millions de francs suisses sur le marché européen. Ces obligations émises à un prix de \$ 100 porteront intérêt au taux de 4 1/2 % par année et auront comme date d'échéance le 9 janvier 1997. Le produit sera utilisé par la caisse dans le cours normal de ses affaires, précise-t-on dans un communiqué.

■ La Laurentienne dégage \$ 8.6 millions

La Corporation du Groupe La Laurentienne a annoncé hier un bénéfice de \$ 8.6 millions, soit l'équivalent de 25 cents par action, pour le troisième trimestre de 1986. Le groupe financier, dans son communiqué à la presse, a omis d'indiquer les résultats comparatifs de l'année dernière.

La société montréalaise a par ailleurs expliqué que les résultats des opérations de l'assurance s'étaient améliorés tandis que les activités de fiducie étaient restées décevantes en raison de la situation de l'économie de l'Ouest du Canada.

■ Uni-Select double ses bénéfices

Le chiffre d'affaires de la société montréalaise Uni-Select Inc. a augmenté de 32 % tandis que le bénéfice faisait un bond de 132 % au cours des trois mois terminés le 30 septembre dernier.

Les revenus du distributeur de pièces automobiles ont atteint en effet \$ 30.0 millions, comparé à \$ 22.7 millions pour la même période de l'année précédente. Le bénéfice net est passé entretemps de \$ 197,000 à \$ 458,000 ou l'équivalent de 13 cents par action.

« Notre pénétration du marché de l'Ontario et des Maritimes a été plus rapide que prévue, ce qui a nettement contribué à l'accroissement de notre rentabilité », a expliqué le président d'Uni-Select, M. Robert Chevrier.

■ Spéculation sur Golden Knight

Le titre aurifère Golden Knight a gagné \$ 2 1/2 pour atteindre un cours de \$ 11 1/2 à la Bourse de Toronto au cours de la journée d'hier.

La compagnie de Vancouver a expliqué cette hausse subite à la spéculation entourant le programme de forage qu'elle poursuit présentement avec Inco Ltd sur ses propriétés dans la riche région aurifère de Casa Berardi au Québec. Golden Knight a précisé à ce propos que les résultats préliminaires devraient être dévoilés au cours des prochains 14 jours.

■ Informatrix 2000 fait une acquisition

La société Informatrix 2000 de Sherbrooke vient de se porter acqureur de Sci-Com Data Services (1974) Ltd de Calgary.

Comme Informatrix, Sci-Com se spécialise dans le traitement informatisé des déclarations d'impôt et de données comptables. La transaction a eu lieu le 12 novembre dernier et prendra effet le 1er décembre 1986.

Informatrix 2000 prévoit réaliser un bénéfice net après impôt de plus de \$ 2.3 millions pour l'année financière se terminant le 31 août 1987.

■ Nautilus étend son réseau

La société Nautilus Plus inc. vient de se porter acqureur du club sportif Lebourgneuf du boulevard des Grands, à Charlesbourg. Nautilus, qui complétait récemment un premier appel public à l'épargne prévoit effectuer des travaux de rénovation dans le centre sportif qui deviendra le premier Multiclub Nautilus plus de la région de Québec.

■ Sumabus: Errata

Des points mal placés ont de beaucoup gonflé les bénéfices de la société Sumabus dans notre dernière édition. Les résultats devaient se lire comme suit: Bénéfice net de \$ 51,200 ou 4.8 cents par action pour l'exercice financier terminé le 30 septembre dernier, à comparer avec \$ 2,200 ou 0.2 cent par action l'année précédente.

Wall Street craint des dénonciations suite à la chute du spéculateur Ivan Boesky

JEAN-JACQUES MEVEL

WASHINGTON (AFP) — L'inquiétude s'est emparée de Wall Street après la chute d'Ivan Boesky, l'un des spéculateurs les plus réputés, et la mise à jour encore partielle d'un réseau illégal d'informations boursières ultra-sensibles.

M. Boesky, déjà condamné à la plus lourde amende de l'histoire de Wall Street (\$ 100 millions) en attendant, peut-être, d'être traduit en justice, entraînera d'autres courtiers et investisseurs dans sa chute, estimait lundi la presse américaine.

Il a décidé de collaborer totalement avec les enquêteurs pour obtenir une réduction de sa peine, comme l'avait fait avant lui le banquier new-yorkais Denis Levine, à l'origine de l'affaire au printemps. Pour poursuivre l'enquête, le département américain de la Justice a déjà cité à comparaître au moins dix professionnels de Wall Street, selon le « New York Times ».

Le « Wall Street Journal » affirme de son côté que M. Boesky a déjà lâché des noms de personnes appartenant à certaines des firmes d'investissement les plus en vue. Son témoignage pourrait conduire à l'inculpation de douze personnes, ajoute le quotidien des milieux d'affaires qui cite un responsable gardant l'ano-



Photo NYT

Grâce à ses tuyaux, on estime qu'Ivan Boesky a pu gagner \$ 9.2 millions en trois transactions boursières seulement (sur Nabisco, Natural Gas et FMC).

nymat et qui suit de près l'enquête.

L'enquête doit déterminer qui a pu tirer profit, aux côtés de Boesky, des informations boursières fournies par Levine. Ce dernier, considéré comme l'un des stratèges les plus audacieux dans les prises de contrôle de grandes sociétés, vendait la même à quelques gros spéculateurs

avant que les opérations ne soient rendues publiques.

Il est fréquent à Wall Street que l'action d'une société victime d'une tentative secrète de prise de contrôle s'apprécie de plus de moitié en quelques jours. Grâce à ses tuyaux, Boesky aurait pu ainsi gagner \$ 9.2 millions en trois coups de bourse seu-

lement (sur Nabisco, Natural Gas et FMC). Au total, ses profits illicites sont évalués à \$ 50 millions.

Tandis que les experts de la Commission des opérations en Bourse, la SEC (Security Exchange Commission), traquent les complices de Levine et Boesky, des spécialistes s'interrogent sur les répercussions à long terme de l'affaire.

La déréglementation des marchés financiers, conjuguée à d'autres facteurs ont instauré un climat qui permet les excès et conduit à des abus, a estimé M. Howard Stein, président de Dreyfus Corp., une importante société de services financiers à Wall Street. Ivan Boesky a lui-même reconnu que ses erreurs pourraient conduire à réexaminer les règles du jeu, ainsi que le demandent de nombreux dirigeants de grandes entreprises.

La confiance du public pourrait être ébranlée par de nouveaux rebondissements de l'affaire, au plus mauvais moment, laissent entendre certains professionnels.

La Bourse de New York voit en effet défiler à un rythme accéléré les tentatives de prise de contrôle: USX dans l'objectif de Carl Icahn, tentative du financier franco-britannique James Goldsmith sur Goodyear et OPA de Revlon sur Gillette, pour ne citer que celles où plusieurs milliards de dollars sont en jeu.

LE LIBRE-ÉCHANGE

■ II. L'impératif du libre-échange canado-américain : Mythe ou réalité ?

PANAYOTIS SOLDATOS

L'auteur de cette série est professeur titulaire au département de science politique de l'Université de Montréal.

I. Les raisons de la relance, aux années 80, du débat sur le continentalisme de libre-échange

Bien que la question du continentalisme n'ait jamais complètement disparu — comme option ou comme danger, selon les époques et les acteurs — du débat sociétal canadien, elle a été abordée dans le processus de réorientation de la politique étrangère canadienne dès le début des années 1970, pour être vite écartée, en 1972, par les décideurs — pour des raisons qui relèvent plus d'un « protectionnisme » politique et culturel et d'un nationalisme économique globalisant du gouvernement fédéral que d'un examen approfondi des impératifs de la rationalité économique —, en faveur d'une politique de diversification, pierre angulaire de la Troisième Option de 1972. Depuis, elle a été souvent reprise dans diverses propositions, émises de part et d'autre de la frontière et suggérant le resserrement des liens canado-américains, surtout sous la forme d'un libre-échange différencié défini. Finalement, des propositions canadiennes de libre-échange, formulées durant les trois dernières années, ont relancé le débat sur le continentalisme avec des perspectives d'actualisation plus précises.

Aussi, et sans prétendre à l'exhaustivité, pouvons-nous nous interroger aujourd'hui dans le contexte de reprise du débat sur le libre-échange, sur les raisons qui sous-tendent cette revitalisation des formules continentalistes.

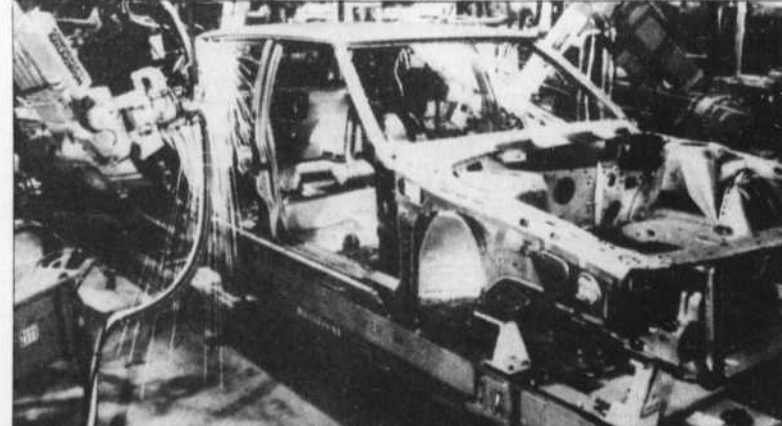
— La libéralisation tarifaire, réalisée ou prévue tout au long de la décennie grâce aux négociations au sein du GATT, soumet une importante partie du commerce canado-américain à un processus de libéralisation tarifaire, créant ainsi d'importantes conditions de continentalisme.

— L'existence, malgré les efforts de diversification des années 1970, d'un volume fort élevé (et en progression) d'échanges commerciaux avec les États-Unis, avec aussi le développement du commerce intra-firme, le maintien d'un degré élevé de propriété et de contrôle-américains

dans divers secteurs de l'économie canadienne constituent déjà autant de composantes d'un continentalisme économique transnational, d'ordre relationnel et structurel.

— Les difficultés rencontrées au sein du GATT, dans le processus de réduction, voire d'élimination des barrières non tarifaires, concomitantes avec la résurgence, à la faveur de la crise, d'un nouveau protectionnisme (législatif et politique) aux États-Unis, incitent le Canada à rechercher un dialogue bilatéral avec les États-Unis, dans l'espoir de sous-traiter, par des accords de libre-échange, l'économie canadienne aux barrières non tarifaires des Américains.

— Les obstacles rencontrés dans la voie de la réalisation de la Troisième Option et les résultats, pour l'instant limités, des efforts de diversification



L'existence de certaines ententes sectorielles, notamment en regard du marché de l'automobile, renforce le courant d'intégration des économies canadienne et américaine.

extra-continental, ravivent les thèses continentalistes.

— La crise économique, en particulier en Europe, du monde industrialisé, l'endettement du tiers-monde et des pays de l'Est, la crise dans les relations Est-Ouest et le protectionnisme japonais ne répondent pas toujours à nos exigences de diversification et nous entraînent vers un resserrement des liens canado-américains.

— Les pressions de divers segments des élites canadiennes (dans le secteur privé, au Sénat, au sein des élites bureaucratiques, etc.), favorables à la Deuxième Option (continentalisme) ou fort sceptiques devant le bilan de la Troisième Option (diversification) et ses perspectives d'évolution, renforcent le lobby pro-continentaliste au Canada.

— Une certaine « décontraction », au cours des dernières années, de l'opinion publique devant l'idée d'un resserrement des liens économiques canado-américains facilite la promotion des thèses continentalistes.

— Le besoin de restructurer de façon significative l'économie canadienne, afin de pouvoir rester dans le groupe des sociétés industrielles avancées, conduit plusieurs élites politiques et économiques du Canada à rechercher, dans un espace sous-continental plus intégré, un apport américain à la modernisation, la spécialisation, les économies d'échelle, etc.

— L'idée que le continentalisme, non seulement ne s'oppose pas à la diversification mais, bien au contraire, peut lui servir de tremplin, fait progressivement son chemin depuis

Voir page 10 : Libre-échange

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Cascades S.A. réalise un profit de \$ 12 millions

PARIS (PC) — Le groupe Cascades des frères Lemaire, devenu en moins d'un an et demi le numéro 1 du carton plat en France, suscite des envies à la Bourse de Paris.

L'action de Cascades S.A., filiale européenne de Cascades Canada, émise à 436 F. (environ \$ 97) le 6 octobre dernier, sur le marché hors cote de la Bourse de Paris, s'échangeait déjà à 620 F. (environ \$ 136) cette fin de semaine. Déjà le 6 octobre à la mise sur le marché des 115,000 titres, l'action cotait 470 F. (environ \$ 105).

Cascades S.A. qui vient d'acquiescer une troisième cartonnerie, le mois dernier, dans le nord de la France, annonce en effet des bilans prometteurs. Le président Bernard Lemaire présent au 27ème Salon internationale de l'emballage qui se tient près de Paris jusqu'au 20 novembre a en effet annoncé que les profits nets de la société Cascades S.A. avaient atteint \$ 12 millions au 30 septembre 86, pour une période de neuf mois, tandis que le chiffre d'affaires s'élevait à \$ 124 millions.

La majorité des Canadiens juge prioritaire la lutte au chômage par le fédéral

MONTREAL (PC) — Trois Canadiens sur cinq continuent de croire que le gouvernement fédéral devrait accorder la priorité à la lutte au chômage au Canada. Seulement environ un tiers, soit 35 %, affirment que l'accent devrait plutôt être mis sur la réduction du déficit, indique un récent sondage Gallup.

Alors que l'inquiétude provoquée par le chômage a diminué légèrement dans la dernière année — passant de 66 % en août 1985 à 61 % aujourd'hui — il n'en demeure pas

moins que ce problème reste la priorité de toutes les régions du pays. Les résidents des provinces atlantiques affichent le plus haut degré de préoccupation alors que les Ontariens viennent au dernier rang.

Les résultats de ce sondage ont été obtenus à partir d'entrevues personnelles réalisées à domicile auprès de 1,036 adultes âgés de 18 ans et plus entre le 6 et 8 novembre dernier. Un échantillon de cet ampleur est précis à quatre points de pourcentage près, 19 fois sur 20.

◆ Norsk Hydro

pour faire autre chose », a déclaré M. Hoy-Petersen.

L'implantation de Norsk Hydro à Bécancour pour la production de magnésium s'appuie sur une stratégie qui paraît fort simple. Norsk Hydro détient 24 % du marché mondial de magnésium, dont près de 50 % du marché européen et moins de 10 % du marché nord-américain. Or, l'Amérique du Nord représente environ 50 % du marché mondial.

Jusqu'à ce jour, le magnésium a été un élément à consommation relativement limitée. Il fut jusqu'en 1950 et la guerre de Corée un métal léger stratégique dans la fabrication des avions. Les Alliés ont même bombardé l'usine de Portgrunn en 1943. On lui a trouvé d'autres usages depuis ce temps, mais les producteurs de magnésium sont persuadés qu'il pourrait être utilisé sur une échelle beaucoup plus vaste, particulièrement dans l'industrie automobile. À ce jour, les Formule 1 et la course automobile ont profité des avantages de ce métal, ainsi que la Porsche, qui contient de 30 à 40 kilogrammes de magnésium, alors que les autos de production de masse contiennent environ 100 kilogrammes d'aluminium. Volvo a fabriqué une voiture expérimentale qui contient 50 kilogram-

mes de magnésium.

Norsk Hydro dépense \$ 5 millions par année en recherche et développement pour trouver de nouveaux usages au magnésium; ses concurrents font de même et tous ensemble les producteurs travaillent en collaboration avec les fabricants d'auto, GM, Ford, les Japonais, CAE Magnesium Production (Ontario), etc., pour profiter davantage du magnésium, qui ressemble à plusieurs égards à l'aluminium.

Pour un volume égal, l'aluminium a un poids de 100 et le magnésium de 65; le coût de production du premier varie de 80 à 120, celui du second de 65 à 80; enfin l'investissement par tonne est de 100 pour l'aluminium et de 65 à 85 pour le magnésium. En revanche, pour certaines tâches, le magnésium ne peut pas remplacer l'aluminium. Par exemple, on ne pourrait pas fabriquer un moteur en magnésium. Les problèmes les plus ardues à surmonter ont été, semble-t-il, celui de la corrosion et du coût de production.

Quoi qu'il en soit, Norsk Hydro s'installe à Bécancour avec l'intention très ferme d'augmenter considérablement sa part du marché nord-américain pour profiter entre autres de la demande de magnésium dans l'industrie automobile qui ira sans cesse en croissant, mais qui devrait s'affirmer tout particulière-

Alcan doit diversifier sa production

MONTREAL (PC) — Spécialisée depuis toujours dans la production d'aluminium, la société Alcan doit réorienter et diversifier ses activités si elle ne veut pas être dépassée par la concurrence.

La compagnie Alcan, le plus important producteur d'aluminium au monde, fabrique la plus grande partie de sa production au Québec, où elle possède ses propres stations hydro-électriques, qui lui procurent une énergie à bon marché.

Pendant des décennies, la production d'aluminium a suffi à assurer le succès de la septième compagnie en importance au Canada.

Mais l'avenir de l'aluminerie, tout comme celui de ses 17,000 employés au Canada et 53,000 travailleurs dans d'autres pays, paraît aujourd'hui moins certain.

La demande d'aluminium stagne dans les pays développés et pour ce qui est de prix, la situation n'est guère meilleure, a expliqué lundi le porte-parole de l'entreprise, Fernand Leclerc.

Alcan doit maintenant faire face à la concurrence de producteurs rivaux, et à celle des produits substitués à l'aluminium tels que les plastiques.

Après avoir enregistré des pertes de \$ 180 millions en 1985, à la suite d'un bénéfice de \$ 253 millions en 1984, Alcan a réduit son personnel cadre et fermé ou vendu quelques-unes de ses usines. Cette année, elle a aussi procédé à un réaménagement de sa haute direction et entrepris de réviser sa stratégie et ses orientations.

Alcan annonçait en septembre dernier que David Morton, président de sa principale filiale nord-améri-

caine, succéderait à David Culver au poste de président à compter du 1er janvier, et assumerait le nouveau poste de directeur de l'exploitation. M. Culver demeurera chef de la direction et deviendra président du conseil d'administration.

D'ici 1990, Alcan vise à ce que 25 % de ses ventes proviennent de produits qu'elle ne fabrique pas à l'heure actuelle. Elle prévoit également augmenter à 14 % le rendement de ses actions. Depuis 30 ans, les actionnaires étaient habitués à des dividendes de 9 %.

Alcan a abandonné ce que ses cadres appellent une attitude de « missionnaire » dans la promotion de l'usage de l'aluminium à travers le monde.

La compagnie entend se montrer plus sélective dans le choix des marchés pour ses produits d'aluminium et a commencé à diversifier ses ac-

tivités dans les secteurs de l'aérospatial, de la céramique, des batteries air-aluminium, et d'autres.

Les observateurs prévoient que la ré-orientation ne sera pas facile. « Les dirigeants d'Alcan ont passé leur carrière entière dans une seule industrie, et ils devront désormais se débrouiller dans des secteurs industriels avec lesquels ils ne sont pas familiers », de faire remarquer Thomas Byrne, spécialiste de l'industrie des métaux à l'emploi de McLeod Young Weir Ltd.

Au cours de ces deux dernières années, Alcan a vendu certaines de ses installations secondaires en Amérique du Nord et du Sud, en Afrique et en Europe. Elle a également procédé à la mise à pied de 3,100 employés dans différentes installations à travers le monde, mais surtout en Amérique du Nord.

NU-WEST GROUP LIMITED

nu-west

AVIS DE REPRISES D'ASSEMBLÉES, AFFÉRENTES AUX SÉRIES, DES PORTEURS DES

Débitures à fonds d'amortissement de 11,5%, série A
Débitures à fonds d'amortissement de 11,5%, série B
Débitures à fonds d'amortissement de 11,5%, série C
Débitures à fonds d'amortissement de 11¼%, série D
Débitures à fonds d'amortissement de 11¼%, série E
Débitures à fonds d'amortissement de 11½%, série F

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNE que les assemblées, afférentes aux séries, des porteurs des Débitures désignées ci-dessus (les «Débitures») de Nu-West Group Limited (la «Société») émises et en circulation en vertu d'un acte de fiducie intervenu en date du 2 juin 1975 entre la Société et La Société Canada Trust, comme modifié ou complété, qui devaient être tenues aux bureaux de la Société, 7th Floor, 407 - 8th Avenue S.W., Calgary, Alberta, Canada, le 13^e jour de novembre 1986, à 10^h de l'avant-midi (heure normale des Rocheuses) seront, en vertu de l'acte de fiducie, reprises le 24^e jour de novembre 1986 et seront tenues à cette date, à 10^h de l'avant-midi (heure normale des Rocheuses) aux bureaux de la Société, 7th Floor, 407 - 8th Avenue S.W., Calgary, Alberta, Canada, aux fins indiquées dans l'avis d'assemblées afférentes aux séries en date du 8 octobre 1986.

A chacune des reprises d'assemblées afférentes aux séries, les porteurs des Débitures de ces séries, eux-mêmes présents ou représentés par procuration, formeront un quorum.

DATE ce 18^e jour de novembre 1986.

LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST
Fiduciaire

Cette émission étant déjà entièrement souscrite, l'annonce qui suit n'est publiée qu'à titre de renseignement.

7 502 500 \$

YORBEAU

Les Ressources Yorbeau Inc.

2 502 500 \$

(3 250 000 unités)

Chaque unité comprenant une action ordinaire et un demi-bon de souscription

Prix: 0,77 \$ par unité

BONS DE SOUSCRIPTION

Un bon de souscription entier donnera à son détenteur le droit d'acquies une action ordinaire soit (i) en tout temps jusqu'à 16h00 le 27 février 1987 au prix de 0,90 \$ ou à son choix (ii) en tout temps par la suite jusqu'à 16h00 le 30 septembre 1987 au prix de 1,00 \$. Les bons de souscription seront émis au porteur et pourront dès leur émission être négociés séparément des unités offertes aux présentes.

RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS DU QUÉBEC

La Compagnie confirme que les actions ordinaires incluses dans les unités et les actions ordinaires acquises lors de l'exercice des bons de souscription seront admissibles à un régime d'épargne-actions du Québec aux termes des dispositions actuelles de la Loi sur les impôts (Québec) permettant à l'acquéreur de réclamer, en 1986, une déduction aux fins de l'impôt sur le revenu du Québec équivalente à 100% du coût d'acquisition des actions ordinaires pourvu que certaines conditions soient respectées.

5 000 000 \$

(3 125 000 reçus)

Prix: 1,60 \$ par reçu

REÇUS

Chaque reçu donne le droit d'acquies une action ordinaire accréditive de la Compagnie pour chaque 1,60 \$ et l'intérêt y afférent provenant de la vente des reçus et dépensés par la Compagnie pour engager des frais d'exploration au Canada, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) («FEC»), durant 1986 ou au plus tard le 1^{er} mars 1987 pour le compte des détenteurs de reçus dans le cadre de l'exploration minière.

McLeod Young Weir Limitée

Lévesque, Beaubien Inc.

novembre 1986

Les titres ci-dessous étant déjà vendus, cette annonce n'est publiée qu'à titre d'information.

Nouvelle émission

Novembre 1986

\$150,000,000

Bell Canada

6,000,000 d'actions

Actions privilégiées de catégorie A, série 8, à dividende cumulatif de \$1.94, rachetables au gré de la société ou du porteur.

Privilege de rachat au gré du porteur

Les actions privilégiées de série 8 seront rachetables au gré du porteur le 1^{er} décembre 2001 au prix de \$25 l'action, plus tous les dividendes accumulés et impayés.

Prix: \$25 l'action devant rapporter 7.76% par an

Burns Fry Limitée

Dominion Securities Inc.

Wood Gundy Inc.

ENRICHISSEZ VOTRE

REER 1/4%+

que nos taux affichés sur tout nouveau dépôt de 1 à 5 ans jusqu'au 31 décembre 1986.



TRUST GÉNÉRAL

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

Propriétés à vendre 101

A DUVERNAY, luxueux cottage, sous-sol fini, foyer, beaucoup d'extra. Un plaisir à visiter. Serge Moisan. RE/MAX AMBANCE CTR. 382-9940/687-4557.

AHUNTSIC cottage 6 pièces, prix réduit, 10620 Sacre-Coeur. 277-7381.

BEACONSFIELD, superbe cottage très privé, paysager-expert. 4 chambres. Peut redevenir. Financement jusqu'à 90%. VISITE: sam. 12, 2-4 pm. 250, Markham 731-3713, 695-0583.

COTTAGE VICTORIAN, sur Rivière l'Acadie. Renové 1978, grandes pièces, 4 chambres, piscine creusée, 30 000 p.c.a., 200 km. du pont Champlain, \$118,500, 346-9918, soir / fin de semaine.

DOMAINE 170 ACRES, maison style tour, vue panoramique, 13 pièces, foyer, solarium, garage double, lac privé, près golf, aéroport. VAL-COURT, région Bromont/Orford. 1-514-532-3883, 540-000.

ESTEREL, design contemporain unique. Exposé sud, intérieur exceptionnel, terrain 103 000 pi. plus 250 pi. sur Lac Masson. 1-226-3964.

ILE DES SOEURS, townhouse prestigieuse. "LE CHAMPLAIN", condo 2 chambres, foyer, terrasse privée, garage, piscine, tennis, électroménagers. \$165,000, 281-1845, 871-1137.

LAVAL, agent immobilier qui désire retirer le maximum de commissions, tout en ayant des frais de services minimes. Contactez M. Daniel Duguay. 383-3652.

LE SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL, terrasse, 1 chambre, \$162,000 ou plus accessoires. 342-0736.

MASCOUCHE prix réduit, bungalow impeccable, foyer, garage, 12 000 p.c.a. de terrain, près de la 640. Jeanne Côté, 662-0055, 734-8550. Habitaparc inc. ctr.

MTL NORD, Goin, penthouse condo, éclairé, vue rivière, foyer, 2 c.c., s.b., 100p.c., piscine int. stationnement, \$88,000, 328-2811, 325-2400.

NOTRE-DAME le Perrot, bungalow 40 X 80 exclusif par designer, 3 s.b., vue panoramique, piscine, taxes basses, cuisine, salle à dîner, chaudière. Famille avec foyer, 67 000 c.p., près golf privé, \$192,000, 453-0506, 453-4922.

POINTE-CLAIRE, Lakeside Heights, nouveau listing, Cottage A-1, façade pierre, 3 chambres, tout équipé, rénové. \$119,900, 695-8881.

RICHIEU, 20 minutes de Montréal, construction récente, 15 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain, tourbillon, foyer dans chambre des maîtres, solarium, cave à vin, aspirateur central, combustion interne, entrée séparée par bureau de professionnel, grand patio semi-couvert, garage double. Terrain paysagé 220 X 175. \$250,000, 492-4592.

ST-EUSTACHE superbe bungalow pierre/brique, 3 c.c., 2 s.b., bain, garage, s.s. fini, foyer, par piscine, tourbillon, paysager. \$79,500, 207-473-0505.

ST-HYACINTHE, bord de la rivière Yamaska, maison canadienne, 150 ans, pierre des champs, restaurée, comme autrefois, idéal pour théâtre d'été ou restaurant. Soir: 774-8802 après 19h.

ST-LAMBERT (VIEUX), 4 chambres, superbe maison, paysagement très soigné, piscine, près autobus, parc, école, arène, golf. Pour professionnel ou exécutif. Après 6h. 672-9960.

VILLE EMARD, 2 duplex en rénovation, peuvent être finis selon vos directives, le sous-sol convertible en bachelor, prix de base \$110,000, chaudière, près du métro Angrignon. 731-3714.

Particulier
Vente acheteur, grande balle de terrain au bord de lac, avec ou sans cottage, au Québec, dans un rayon de 65 milles d'Ottawa. PIA COMPTANT. 1-819-771-2717, 1-613-825-4615.

Propriétés à vendre 109
AIMERIONS ACHETER IMMEUBLES Généraliste revenus jusqu'à \$500,000 dans le région de Montréal. 879-1181.

Propriétés à revenus à vendre 113
MONTREAL, classe 31, 114 logements, \$516,000. Prix de vente: 7.5 X les revenus. CASH! 1 million. Les Immeubles Monge, Robert Vivian, 288-5500.

Propriétés à vendre 118
OUTREMENT avenue Bernard, 51, ensemble, 3e étage, rénové. Gestion Lysée Des Rosiers Inc., courtier. 866-3737, 672-8403.

Propriétés à vendre 121
CARRÉ SAINT-LOUIS rue Laval, entièrement restaurés, équipes, 2 c.c., \$750 000 et \$810 000/mois. 844-6428.

Propriétés à vendre 124
ILE BIZARD, terrasse Pagé, 20,000 p.c., vue et droit de passage sur le lac des Deux-Montagnes. \$2 100, 729-5444.

Propriétés à vendre 127
LAVAL SUR LE LAC, rue les Érables, terrain boisé 22 000 p.c.a. prêt à construire. Secteur de prestige. Aubaine. 328-6060, 621-5010, soir.

Propriétés à vendre 130
4300, DE MAISONNEUVE, grand, ensemble, 2 chambres, 2 salles de bain, sous-location 29 mois, \$950/mois. Immédiate. 642-3771.

Propriétés à vendre 133
A CHOMEY, bas duplex luxueux, foyer, garage, très propre. \$650/mois, 678-0770.

Propriétés à vendre 136
ANJOU grand 31/2, chauffé, eau chaude fournie, entrée lav./séch., près toutes commodités. Libre immédiatement. \$350 000 353-4465.

Propriétés à vendre 139
APARTEMENTS CHRISTIN, 1 1/2 — 2 1/2 — 3, meubles, chauffés, éclairés. A compter de \$260 000, à rénover, à partir de \$350 285-1760.

Propriétés à vendre 142
ATTENTION! skieurs 10 min. Jay Peak, près magasins, restaurants, pour semaine/saison, jusqu'à 5 personnes. 1-802-988-2648.

Propriétés à vendre 145
AVANTAGEUX: bureau-résidence pour professionnels, plat, murs miroir, 12 pièces, 7 pièces, 2 salles de bain, stationnement. 522-3392.

Propriétés à vendre 148
BAS DUPLEX, rue TITLEY, 3 chambres, salle de jeux au sous-sol, foyer, 2 salles de bain, garage, cour arrière. \$690. Disponible 1er décembre. 366-4586, 363-1963.

Propriétés à vendre 151
BEAU LOGEMENT semi-détaché, bien éclairé, pour professionnel, incluant bureau, bas, 81, 30 X 70, chauffage central, boiserie chêne, sous-sol, garage, stationnements, ménage fait, près métro Jarry, Lajeunesse, 725-7525, soir et fin de semaine.

Propriétés à vendre 154
BELOËL, 11, meuble ou non, sans bail, 465-2561, 670-2248, un mois gratuit.

Propriétés à vendre 157
CENTRE-VILLE, APPARTEMENT MODÈLE, 31/2, bain tourbillon, bar, lampe solaire, plat, murs miroir, 12 pièces, 18 carreaux, \$660/mois, 678-0480.

Propriétés à vendre 160
CHÂTEAU DU FORT PRES DORCHESTER ET ATWATER. 1180, rue DU FORT 1 1/2 TOUT INCLUS 989-9890.

Propriétés à vendre 163
COTE DES NEIGES, 4 1/2, repeint, chauffé, \$370, équipé, propre, tranquille, près de l'Université de Montréal. Immédiate, décembre, janvier. 2740, Goyer, entre Wilfrid et Darlington. 739-4883, ou 737-6696.

Propriétés à vendre 166
FLORIDE gens d'affaires, au plaisir de vous servir. Toutes destinations, villa, condo, app., hôtel, motel, sem./mois. Destination Grand. 482-2212.

Propriétés à vendre 169
FORT LAUDERDALE, FLORIDE, LES LASOLAS 2 chambres, 7e étage, sauna, piscine, garage, décembre/mai, 21.000. US/Can. (305) 467-9141.

Propriétés à vendre 172
WEST JUPITER CAMPGROUND, Terrains avec commodités, \$335/mois. Nouvelle administration. Partons français. 1-305-746-9832 ou 6073.

Propriétés à vendre 175
A vendre hors frontières 168

CANCUN, MEXIQUE

Condo de luxe, 4 personnes, échelle possible partout au monde. 2 semaines. \$16,000. 524-7480.

HYERES, CÔTE D'AZUR (France)

Hôtel restaurant, 300 jours soleil, vue sur mer, \$650,000. 334-0035.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
PAR TELEPHONE
286-1200

Condos à louer 121

LUXEUX CONDO 3 c.c., terrasse, piscine, tennis, garage intérieur, 13 min. centre-ville, \$875/mois, 397-2675.

PRÉS RADIO CANADA PENTHOUSE, 5 1/2, installation luxe, piscine, chauffage, neuil, libre. \$700. 273-0198, 935-0951.

SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL 3 chambres à coucher, immédiat, 11ème étage, phase V, 251-3158.

VIEUX-MONTREAL condo luxueux, grand 31/2, tout équipé, foyer, climatisé, terrasse, \$700/mois, 648-2490.

Condos à vendre 122
LASALLE vue sur le fleuve, luxueux condos, 4 1/2 pièces, foyer au salon. Accès à 38.6 km. de pistes cyclables. Lise, 366-6461, Genesee, courtier.

PARC LAFONTAINE condo 83, classe 31, 1546 p.c./2 étages, idéal professionnel. R. Parent ctr 255-4949, 259-5859.

RÉGION SUTTON, luxueux condo, tout meublé, foyer, 6 semaines par an. Occupation gratuite pour investisseurs. Avantages fiscaux. 679-6630.

Chalets à louer 125
A BROMONT: Chalet neuf moderne, très éclairé, décoration exquise, secteur prestigieux, 7 pièces, 2 foyers, 314 Frontenac, 1-263-7514, 655-1048.

CANTON-DE L'EST, atrayant pavillon, style canadien, près SUTTON, 1 chambre à coucher, cuisine, salon, salle à manger, électricité, TV, neuf. Location: jour, semaine, mois. Max. 5 personnes. 514-295-2141.

LAC MEMPHREMAQ, plage sentier, maison 3 chambres, meublé, chauffé, 15 nov. au 1er mai. Prix \$4,000. 1-819-843-4447 après 18h.

LAC MEMPHREMAQ, sur le chemin St-Benoît du lac, chalets et app. neufs, (2 c.c. et 3 c.c.), foyer, laveuse, sècheuse, électricité, chauffage, déneigement inclus. Disponible immédiatement jusqu'en mai 87. \$40,000. 819-843-7445 après 18h, sur semaine.

LAURENTIDES condo à louer par saison, ski Morin Heights, 1-226-1333 ou 1-800-363-2527.

MONT-TREMBLANT, (À 10 min.) La-veuse, sècheuse, lave-vaisselle, 13 personnes, 416-688-5550, ext. 3386 ou 416-368-5550, soir.

RAVISSANT chalet, Laurentides, 2 c.c., foyer, près des pistes de ski, mi-décembre à mi-juin. \$1,000, Gérard Lapierre, 438-8012.

ST-JOVITE, 1 mille du village, chalet suisse, 3 c.c., foyer, tout équipé, salon \$2,500. 1-819-425-8393.

Chalets à vendre 129
OCCASION UNIQUE (décès) vég. Médicinal, 17 acres, 3 lacs à toutes 4000 mètres, \$52,000, 00, 200,000, 00 comptant. 1-819-344-2227.

Maisons de campagne à vendre 141
ST MICHEL DES SAINTS, superbe canadienne, 12 pièces, 12 pièces, meubles, (antiquités-artisanat), très bien situé, cause départ. 1-833-8722, 376-9354.

Terres, fermes à vendre 145
FERME BEAUCE-SUD, 330 arpents, 300 boisés, maison et bâtiments bien entretenus. \$69,900, 1-418-485-6521. (Pas d'agent).

ST-EUSTACHE, 467,562 pi.c.a. (12,68 arpents), Maison 2 logements (12 pièces), garage double 26 X 74 p.c. \$135,000. 473-5138.

Terrains à vendre 149
ILE BIZARD, terrasse Pagé, 20,000 p.c., vue et droit de passage sur le lac des Deux-Montagnes. \$2 100, 729-5444.

LAVAL SUR LE LAC, rue les Érables, terrain boisé 22 000 p.c.a. prêt à construire. Secteur de prestige. Aubaine. 328-6060, 621-5010, soir.

App. et log. à louer 160
4300, DE MAISONNEUVE, grand, ensemble, 2 chambres, 2 salles de bain, sous-location 29 mois, \$950/mois. Immédiate. 642-3771.

App. et log. à louer 163
A CHOMEY, bas duplex luxueux, foyer, garage, très propre. \$650/mois, 678-0770.

App. et log. à louer 166
ANJOU grand 31/2, chauffé, eau chaude fournie, entrée lav./séch., près toutes commodités. Libre immédiatement. \$350 000 353-4465.

App. et log. à louer 169
APARTEMENTS CHRISTIN, 1 1/2 — 2 1/2 — 3, meubles, chauffés, éclairés. A compter de \$260 000, à rénover, à partir de \$350 285-1760.

App. et log. à louer 172
ATTENTION! skieurs 10 min. Jay Peak, près magasins, restaurants, pour semaine/saison, jusqu'à 5 personnes. 1-802-988-2648.

App. et log. à louer 175
AVANTAGEUX: bureau-résidence pour professionnels, plat, murs miroir, 12 pièces, 7 pièces, 2 salles de bain, stationnement. 522-3392.

App. et log. à louer 178
BAS DUPLEX, rue TITLEY, 3 chambres, salle de jeux au sous-sol, foyer, 2 salles de bain, garage, cour arrière. \$690. Disponible 1er décembre. 366-4586, 363-1963.

App. et log. à louer 181
BEAU LOGEMENT semi-détaché, bien éclairé, pour professionnel, incluant bureau, bas, 81, 30 X 70, chauffage central, boiserie chêne, sous-sol, garage, stationnements, ménage fait, près métro Jarry, Lajeunesse, 725-7525, soir et fin de semaine.

App. et log. à louer 184
BELOËL, 11, meuble ou non, sans bail, 465-2561, 670-2248, un mois gratuit.

App. et log. à louer 187
CENTRE-VILLE, APPARTEMENT MODÈLE, 31/2, bain tourbillon, bar, lampe solaire, plat, murs miroir, 12 pièces, 18 carreaux, \$660/mois, 678-0480.

App. et log. à louer 190
CHÂTEAU DU FORT PRES DORCHESTER ET ATWATER. 1180, rue DU FORT 1 1/2 TOUT INCLUS 989-9890.

App. et log. à louer 193
COTE DES NEIGES, 4 1/2, repeint, chauffé, \$370, équipé, propre, tranquille, près de l'Université de Montréal. Immédiate, décembre, janvier. 2740, Goyer, entre Wilfrid et Darlington. 739-4883, ou 737-6696.

App. et log. à louer 196
FLORIDE gens d'affaires, au plaisir de vous servir. Toutes destinations, villa, condo, app., hôtel, motel, sem./mois. Destination Grand. 482-2212.

App. et log. à louer 199
FORT LAUDERDALE, FLORIDE, LES LASOLAS 2 chambres, 7e étage, sauna, piscine, garage, décembre/mai, 21.000. US/Can. (305) 467-9141.

App. et log. à louer 202
WEST JUPITER CAMPGROUND, Terrains avec commodités, \$335/mois. Nouvelle administration. Partons français. 1-305-746-9832 ou 6073.

App. et log. à louer 205
A vendre hors frontières 168

CANCUN, MEXIQUE

Condo de luxe, 4 personnes, échelle possible partout au monde. 2 semaines. \$16,000. 524-7480.

HYERES, CÔTE D'AZUR (France)

Hôtel restaurant, 300 jours soleil, vue sur mer, \$650,000. 334-0035.

A vendre hors frontières 168

FORT MYERS 1,200pi.c.a., 2 chambres, 2 toilettes, tapis mur./mur., toutes commodités, piscine, près centre d'achats, plage, golf. 453-0312.

Chambres et pensions à louer 169

CHAMBRE ET PENSION, pour personnes âgées. Belle résidence, atmosphère familiale, surveillance 24 heures. tout compris 277-8749.

LONGUEUIL lave-vaisselle blanc Mofat, 15 mois d'usage, \$400.00, bibliothèque murale \$300.00, tout micro-onde \$300.00 647-1030.

LONGUEUIL belle grande chambre, pension complète \$300.00, personne tranquille, étudiant ou gens âgés. 647-1030.

Chambres et pensions demandées 170

RIVE-SUD (région): professionnelle, ancienne cherche la famille franco-phonie (campagne préférée) pour apprendre français, vers 1er déc. 830h-17h. 655-6666.

Maisons repos/retraite 173

A VERDUN, manoir pour personnes âgées, tous services, excellents soins, surveillance continue, 766-2658.

CENTRE-VILLE appartements agréables et ensolés, services et repas inclus, surveillance 24h. 288-1343.

MASCOUCHE, PRENDRAIS personnes âgées ou couple, à partir de \$400, 474-2918.

RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS et SEMI-RETRAITÉS, 1%, 3%, 4%, RÉSIDENCE DU CONFORT, 3311, Gouin Est, entre 9h et 17h. 324-1814.

Bureaux à louer 251

QUÉBEC
COLLINE PARLEMENTAIRE ÉDIFICE SALABRY À partir de 350p.c. jusqu'à 30,000p.c. et plus, tout à neuf, tapis, chauffage, éclairé, climatisé, ascenseur, stationnement intérieur, (418) 648-8343.

ATTRAYANTS BUREAUX Bureaux avec réceptionniste. Secrétariat et autres services disponibles.

SERVICE DE BUREAU BISHOP 1405 rue Bishop coin Ste-Catherine ouest 842-4069.

BUREAUX À LOUER, 1965 rue BELANGER EST. 684-5313, 684-9282, 336-3404.

MONTREAL-NORD, 500 p.c. et 550 p.c. idéal pour bureau. Situé à l'angle Cadell et Pigeon. 324-4171.

ST-LEONARD, très grand bureau à louer, 6 pièces fermées, environ 1,350 p.c. Stationnement. 255-4123.

SUITES PRESTIGIEUSES 1130 Sherbrooke o. coin Stanley Occupation immédiate, tout meublé, bureau privé, salle de conférence, service téléphonique, photocopie, secrétariat, stationnement intérieur. 100 à 2,000p.c. 288-9222.

VILLE ST-LAURENT, à sous-louer, 2,700 p.c. car., taxes compétitives, 1er novembre. 748-2407.

Espaces commerciaux à louer 259

AVENUE DU PARC et Bernard, 1,100 à 4,000 p.c. immeuble antique, rénové, idéal pour boutique, bureau d'affaires et autres, grandes vitrines, 277-2528 demander Sébastien ou Charles.

ESPACE COMMERCIAL OU BUREAU, + ou - 3,000 p.c., 2e étage, à diviser selon vos exigences. 270-5248.

LOCAUX Industriels et commerciaux, disponibles de 1,300 à 20,000 p.c., 472-1502 ou 430-6088. St-Eustache.

PRÉS DES GALERIES D'ANJOU, espaces à bureaux de 1,533 p.c. à sous-louer, à 40% du prix régulier. 418-872-5320.

Espaces Industriels à louer 268

A LAVAL espace pour commerce, entrepôt, manufacture, 1,000 p.c.a. 669-3833 ou 669-3220.

ANJOU Espace commerciale, industrielle, bureaux, près autoroute, neuf, emplacement idéal pour salle d'exposition. 2,000-40,000 p.c., Mike Grégoire. 931-4471.

Propriétés commerciales 269

METRO Henri-Bourassa, édifice 8,000 p.c. car., entièrement loué et rénové, revenus: \$60,000. 389-8468.

Locaux à louer 275

850 SHERBROOKE EST approx. 2,000 p.c. car. subdivisé, près métro Sherbrooke. Occupation immédiate. 522-2424.

LOCAUX A LOUER, DANS MINI CENTRE D'ACHATS Situé dans banlieue Est. Quartier résidentiel, de bonne densité de population. Offre, pour restaurant, boutique, alimentation etc.

LOCaux de différentes grandeurs encore disponibles. 488-8832.

Commerces à vendre 283

DÉPANNEUR BONI-SOI \$500,000/00 par année. MONTREAL-NORD, négociable. 324-0830, 322-9205.

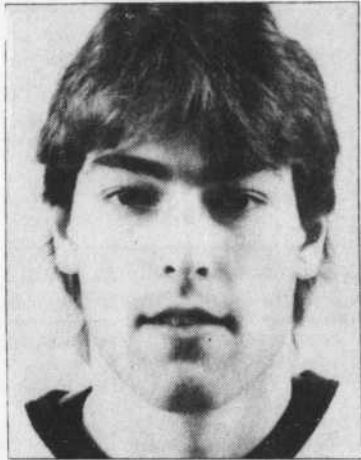
DISCOTHÈQUE-BAR</

SPORTS

Jeff Brown n'a pas encore écopé d'une seule minute de punition

GUY ROBILLARD

(PC) — S'il ne remporte pas le trophée Calder, le défenseur recrue Jeff Brown, des Nordiques, pourra songer au trophée Lady Bing. Après 19 matches, il est toujours en quête d'une première minute de punition, ce qui est franchement exceptionnel pour un défenseur. « Mème au hockey junior, je n'ai jamais été très puni », sourit le défenseur qui totalise déjà 16 points. En quatre saisons dans l'uniforme des Wolves de Sudbury, il n'a jamais mérité plus de 39 minutes de punition. En huit matches avec les Nordiques la saison dernière, il avait écopé de six minutes. « Il est plus intelligent que nous, affirme Paul Gillis. Il n'obtiendrait pas de points au banc des punitions. » Il est quand même étonnant qu'un défenseur, sans pratiquer un jeu robuste, n'ait jamais à accrocher, retenir ou bousculer un attaquant pour bien faire son travail. « C'est une question de circonstances », préfère analyser son entraîneur Michel Bergeron, le même homme qui disait l'an dernier qu'il n'aimerait pas diriger une équipe parmi les moins punies de la ligue, ce qui témoigne d'un manque d'agressivité selon lui. Cette saison en passant, les Nor-



Jeff Brown

diques sont la 11e équipe la plus pénalisée, au beau milieu du peloton. Et le Canadien est la quatrième formation plus punie. Pour revenir à Brown, sa fiche de 2-14-16 le place au deuxième rang des compteurs parmi les recrues, sur un pied d'égalité avec Jimmy Carson (8-8), à quatre points de Luc Robitaille (11-9-20). Il est bon premier au chapitre des assistances, devant le joueur des Kings de Los Angeles et il domine toutes les recrues au total des 55 tirs au but, avec 55, six de plus que Carson.

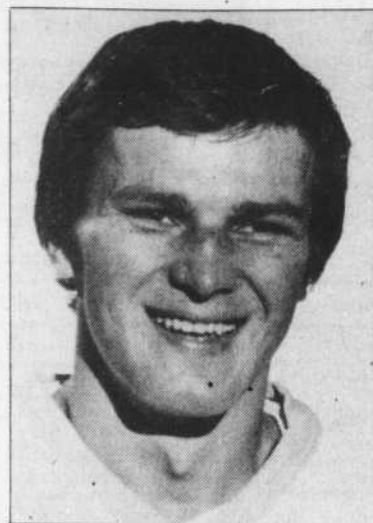
Les Islanders au Colisée ce soir
Peter Stastny manquera au moins 7 matches

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Peter Stastny présentait une mine sombre à son arrivée au Colisée hier midi. Quand on connaît la détermination du joueur de centre, son grand désir de vaincre et son amour du métier, il est facile d'imaginer un peu ses états d'âme. La main droite enveloppée, résultat d'une fracture du majeur vers la fin du match de vendredi à Washington, le capitaine des Nordiques racontait qu'il n'aura jamais raté autant de matches en une saison. « Le plus grand nombre de parties consécutives que j'ai manquées dans une saison a été de trois, a-t-il dit. Là, je suis condamné à m'absenter pendant au moins sept matches. » La douleur est encore assez vive; je vais cependant continuer à patiner, à me tenir en bonne condition physique et quand je pourrai tenir le bâton dans mes mains, je reviendrai au jeu », a poursuivi le Slovaque. Voilà du Peter Stastny tout craché. Les supporters peuvent être assurés qu'il ne cherchera pas à étirer sa convalescence, bien au contraire, on craint qu'il revienne même trop vite au jeu. Un peu comme Michel Goulet qui a repris le collier avec un doigt à 80 % guéri. L'ailler gauche éprouve encore des difficultés à diriger un bon tir mais il a décidé de reprendre le boulot après avoir manqué cinq matches

au début de la campagne.

La chance Stastny a quand même trouvé le moyen de sourire et de blaguer dans son malheur. Il est venu rehausser de sa présence une réception des Nordiques sur la patinoire du Colisée hier après l'exercice du club. Verre de vin à la main et canapé de l'autre, il a dit qu'il n'est maintenant bon qu'à s'adonner aux relations publiques. Sur un ton plus sérieux, Peter a ajouté que les gens sont portés à croire qu'un joueur qui amasse 100 points et plus par saison est très talentueux. « Ça ne prend pas seulement du talent et du travail mais surtout beaucoup de chance. La chance d'éviter les blessures; on a beau avoir le talent mais si les blessures ne vous lâchent pas, il devient bien difficile de compléter une saison de 100 points », a expliqué le capitaine. Ce dernier a toujours atteint le plateau des 100 points depuis qu'il évolue dans la Ligue nationale, soit six ans. Il n'a manqué que 17 parties pendant ces six saisons. Cette année, il a déjà subi une blessure à un genou lors d'une partie pré-saison le 30 septembre. Il a entrepris le calendrier régulier avec un malaise à ce genou et voilà que maintenant une fracture au majeur de la main droite le laissera sur le carreau pendant deux à trois semaines. « Le pire c'est que je reprendrais mon rythme de match en match. Je



Peter Stastny

sentaient que ça allait de mieux en mieux. Tout sera à recommencer », a dit encore Peter Stastny. Si celui-ci termine sa septième saison en dehors du groupe sélect des joueurs de 100 points et plus pour la première fois, c'est que la chance l'aura quitté. Outre Peter Stastny, Mario Gosselin (malaise à un genou), Normand Rochefort (malade) et Randy Moller (blessé à une main) ont raté l'exercice d'hier. Au sujet de Moller, il existe 50 % de chances qu'il revienne au jeu ce soir au Colisée contre les Islanders. Chose certaine, le défenseur des Nordiques devrait être suffisamment rétabli pour participer au programme double contre les Sa-

bres, vendredi à Buffalo et samedi dans la Vieille Capitale. « Si Randy joue contre les Islanders, il portera un protecteur; sinon, pas question de l'envoyer dans la mêlée », a commenté Michel Bergeron. Pour le moment, il n'est pas question que les Nordiques puissent du renfort chez l'Express de Fredericton. Les Fleurdelisés n'ont gagné qu'à deux reprises au cours des neuf derniers matches, mais l'entraîneur ne panique pas. Il ose espérer qu'à force de travailler, ses hommes se sortiront de l'impasse. En tout cas, à voir l'entraîneur et la bonne humeur qui régnaient à la séance d'entraînement hier matin, ce n'est pas l'optimisme qui fait défaut dans le camp des Nordiques. L'absence du général des Québécois à l'attaque, Peter Stastny, survient à un bien mauvais moment; l'équipe disputera six de ses neuf prochaines rencontres contre des rivaux de sa section d'ici au 4 décembre. Jusqu'à maintenant, les Nordiques n'ont pas encore vaincu un club de la section Adams, perdant deux fois (Montréal et Boston) et annulant à deux reprises (contre Hartford). Deux jeunes des Nordiques se distinguent: le défenseur Jeff Brown domine les recrues au chapitre des mentions d'assistance avec 14 et Jason Lafranière détient le meilleur coefficient d'efficacité (30,4 %) avec sept buts à l'aide de 23 tirs. Les Nordiques se situent maintenant au septième rang en défensive avec une moyenne de 3.31 buts alloués par match.

Route du Rhum-86
Les chercheurs ont peu d'espoir de retrouver Loic Caradec vivant

La course s'accélère après les Açores

ROUEN (AP) — Quelque peu éclipsée par le drame du naufrage de Royale et les investigations des plongeurs de la marine nationale sur l'épave du catamaran pour tenter de déterminer s'il reste encore un espoir de retrouver Loic Caradec à bord du canot de survie désarrimé, la course semble s'accélérer après le virage des Açores. Plusieurs éléments, hier soir, conduisaient les sauveteurs et le PC de la course à un fort pessimisme quant à l'éventualité de retrouver en vie le skipper du catamaran Royale: les coques du bateau, meilleurs endroits où Loic Caradec aurait pu trouver refuge après le dématage, sont parfaitement saines et sèches. Les plongeurs du Maille Brézé, l'escorteur de la marine nationale, l'ont confirmé hier matin lors de leur première plongée. Au cours des investigations de l'après-midi, les fusiliers marins ont retrouvé à bord des instruments indispensables que le marin aurait dû emmener avec lui s'il s'était embarqué sur le canot de survie, notamment sa balise Argos, sa combinaison étanche, son conteneur de survie et son couteau de plongée utiles pour désarrimer le radeau. Plusieurs skippers s'étonnaient que le solitaire Trinitain ne soit pas resté à bord de son catamaran. Vers

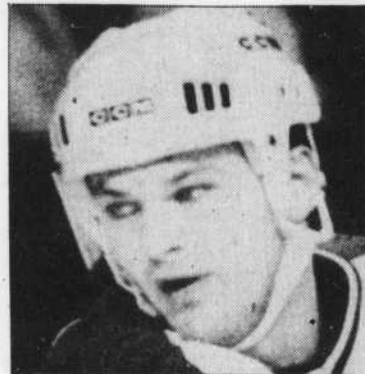
16 h, Daniel Gilard, de retour la Trinité, en remorque après le dématage de son bateau Jet Services, déclarait: « Lors du chavirage d'un cata, les navigateurs cherchent pratiquement toujours se réfugier dans les coques. » C'est l'endroit le plus chaud et le plus sûr, renchérisait Eric Loizeau. Il faudrait que Loic soit devenu fou pour penser à abandonner son bateau. Patrick Morvan, qui lui fit naufrage avec Jet Services lors d'une tentative de record de l'Atlantique en janvier 1986, pense également que Loic Caradec a très vraisemblablement été éjecté de son multicoque. Avant, pendant, ou après le naufrage? On ne saura sans doute jamais. Le fait que les plongeurs de la marine nationale n'aient eu aucune difficulté déboulonner les trappes de secours des coques permettant d'accéder à l'habitacle de l'intérieur comme de l'extérieur, inclinent également à croire en cette tragique hypothèse. Quoi qu'il en soit, trois avions continuaient de survoler la zone du naufrage dans l'espoir de repérer la petite embarcation de survie, difficile à localiser au milieu des vagues. C'était hier soir, le dernier espoir, auquel tout le monde s'accrochait encore, de retrouver le marin breton.

Poupon en tête À plus de 800 milles de l'épave de Royale, la course s'accélérait sous les vents portants rencontrés par les concurrents de tête après les Açores. Bien installé dans sa position de leader, Philippe Poupon sur son trimaran Fleury Michon VII a parcouru plus de 300 milles (555km) au cours des dernières 24 heures, soit une moyenne de 13 noeuds. Le Quimperois n'a pas fait escale comme prévu à Sao Miguel. Il espère régler lui-même à bord le problème de drisse de grand voile qui avait motivé son intention d'arrêt technique. Surtout, en fin navigateur, il redoute un retour des gros catamarans lancés à sa poursuite et très rapides sous les alizés. Birch à plus de 400 milles Le second de la course, Olivier Moussy, sur le trimaran de classe 3 Calcaïment Laiteries du Mont-Saint-Michel lui donnait raison dimanche. Lui-même ne se faisait guère d'illusions. Il prévoyait que la meute des gros bateaux, emmenés par le Baulois Bruno Peyron sur Ericsson allait bientôt le rejoindre. Hier soir, les catamarans Tag Heuer, du Canadien Mike Birch, Hitachi, de Lionel Péan et Elf, de Jean Maurel, pointaient toutefois à plus de 400 milles du leader. À noter également, en septième et huitième positions, les belles performances de Pierre Lenormand sur le monocoque noir Macis, et de Florence Arthaud sur Energie et Communications. Un peu plus loin, les trimarans de classe 2, Infractible-Tres-sitherm, Dupon Duran, Espace-Gard confirmaient leur honorable comportement.

Perron aimerait bien qu'il retrouve son agressivité
Claude Lemieux doit oublier ses heures de gloire de la coupe Stanley

MICHAEL GURRIE

(PC) — En 20 matches éliminatoires, Claude Lemieux a pris la Ligue nationale d'assaut à la fin de la saison 1985-86, et c'est sur la rue Ste-Catherine, entre deux chars allégoriques, qu'il a cru saluer pour de bon ses copains de la Ligue américaine. Dix buts et 16 points en 20 matches: une bague de la coupe Stanley. Sauf qu'il n'avait pas encore connu la réalité d'une saison régulière dans la LNH. Et au mois d'octobre, en coulisses, on chuchotait bien bas qu'il ne passerait pas la saison à Montréal. Sa fiche de quatre buts et quatre passes (avant le match d'hier) ne suffit certainement pas à faire taire les rumeurs, même si la purge est déjà passée avec les démolitions de Kordic, Rooney et Kurvers la semaine passée. Pas plus tard que dimanche d'ailleurs, il a dû essuyer les critiques publiques de son entraîneur, qui aimerait bien le voir retrouver son agressivité. Claude a connu un bon début de saison, estime l'entraîneur du Canadien Jean Perron. Mais à l'heure actuelle, il semble avoir ralenti un peu. Il est capable de beaucoup mieux. « Il ne faut pas confondre les éliminatoires avec la saison régulière. La préparation n'est pas la même, l'intensité non plus », précise l'entraîneur. Durant les séries, Lemieux s'est bâti une réputation de fouteur de trouble et d'instigateur. Il a soulevé l'ire des Bruins, des Whalers, des



Claude Lemieux

Rangers et des Flames en marquant des buts opportuns, en se trémoussant frénétiquement sur la patinoire et en feignant des blessures imaginaires. C'est pourquoi il se considère aujourd'hui comme un des joueurs « les plus détestés de la ligue ». En saison régulière, tout est différent, admet Lemieux. On doit jouer des matches à Detroit, à Pittsburgh, au New Jersey. Ce n'est pas la même ambiance et, surtout, la pression n'est pas la même que pendant les séries. Le degré d'intensité n'est pas le même. « Il faut se rendre à l'évidence: depuis que je joue au hockey, j'ai toujours travaillé mieux sous pression. En ce moment, j'espère seulement que les choses vont se replacer et que je vais produire enfin à ma mesure. » Après un bon départ, j'ai perdu mon synchronisme et ça m'a pris un peu de temps pour rattraper le temps perdu. Mais il ne faut pas s'en faire. Avec le temps, le travail

et le temps de glace, ça va revenir », assure-t-il. L'entraîneur Jean Perron a quand même des choses à reprocher au jeune homme de Buckingham. Sans le dire ouvertement, il insinue que son ailier droit manque parfois d'ardeur au jeu. « Lemieux est un joueur qui doit toujours être le premier dans les coins de patinoire et à chaque fois que je m'aperçois qu'il ne le fait pas, je ne suis pas satisfait, dit Perron. Je suis porté à lui accorder un peu moins de glace dans ces cas-là et c'est évident qu'il paraît moins bien. » Ce n'est pas un joueur compliqué à analyser, poursuit Perron. Pour être efficace, il doit foncer et patiner. « Parfois on dirait qu'il n'est pas assez alerte dans les coins de patinoire et qu'il ne finit pas ses mises en échec. Le deuxième effort qui sépare les marginaux des autres n'est pas toujours présent chez lui », analyse l'entraîneur. Mais que manque-t-il donc à Lemieux? Perron le résume de façon télégraphique: « Finir ses mises en échec. Être plus agressif. Arriver le premier dans les coins de patinoire... et faire payer le prix à l'adversaire. Surtout en zone offensive. » Lors qu'il analyse les performances de son ailier droit, Perron pense surtout à son rendement à l'attaque et il tient à préciser que Lemieux a accompli des progrès immenses en défensive en moins d'un an. « En zone défensive il s'est amélioré de 100 % par rapport avec l'an dernier », dit-il. Lemieux est complètement d'accord.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE										
Division Prince-de-Galles										
Section Charles Adams										
	pj	g	p	n	bp	bc	pts			
MONTREAL	17	9	5	3	66	59	21			
QUEBEC	19	8	7	4	74	64	20			
HARTFORD	15	7	5	3	54	56	17			
BOSTON	17	7	8	2	58	60	16			
BUFFALO	17	4	11	2	58	61	10			
Section Lester Patrick										
PHILADELPHIE	17	12	4	1	73	45	25			
PITTSBURGH	18	11	5	2	75	61	24			
ISLANDERS NY	17	9	7	1	67	52	19			
NEW JERSEY	17	8	7	2	66	78	18			
WASHINGTON	19	7	9	3	60	76	17			
RANGERS NY	17	5	8	4	63	72	14			
Division Clarence Campbell										
Section James Norris										
TORONTO	17	9	5	3	61	51	21			
ST. LOUIS	15	6	5	4	50	48	16			
DETROIT	17	7	9	1	47	56	15			
MINNESOTA	16	5	9	2	60	67	12			
CHICAGO	19	4	11	4	60	83	12			
Section Connie Smythe										
WINNIPEG	18	11	6	1	72	58	23			
EDMONTON	20	11	8	1	86	74	23			
CALGARY	18	10	8	0	63	65	20			
LOS ANGELES	18	6	11	1	68	79	13			
VANCOUVER	18	4	12	2	50	71	10			
LIGUE MAJEURE DU QUEBEC										
Dimanche										
Shawinigan 4, Longueuil 4										
Hull 6, Verdun 4										
Chicoutimi 10, Granby 4										
Drumville 6, St-Jean 2										
Hier										
Longueuil à Laval										
Ce soir										
Granby à Hull										
CLASSEMENT										
Section Robert Lebel										
	pj	g	p	n	bp	bc	pts			
LONGUEUIL	23	15	7	1	117	88	31			
LAVAL	22	11	11	0	127	124	22			
HULL	22	8	12	2	91	96	18			
ST-JEAN	23	6	16	1	110	132	13			
VERDUN	23	2	21	0	96	198	4			
Section Frank Dillo										
GRANBY	25	19	5	1	158	108	39			
DRUMVILLE	23	15	8	0	122	118	30			
SHAWINIGAN	23	11	8	4	127	111	26			
CHICOUTIMI	23	12	10	1	118	111	25			
T-RIVIERES	23	10	11	2	141	121	22			

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche

Chicago 13, Atlanta 10
Detroit 13, Philadelphia 11
Pittsburgh 21, Houston 10
Miami 34, Buffalo 24
NY Giants 22, Minnesota 20
N-Orléans 16, St. Louis 7
Cincinnati 34, Seattle 7

Green Bay 31, Tampa Bay 7
LA Raiders 27, Cleveland 14
Dallas 24, San Diego 21
NY Jets 31, Indianapolis 16
Denver 38, Kansas City 17
N-Angleterre 30, LA Rams 28

Hier

S.Francisco vs Washington

Conférence Américaine

Section Est

pl

g

p

n

pp

pc

moy

JETS NY111010303203909

N-ANGLETERRE11830304181727

MIAMI11560276290455

BUFFALO11380213251273

INDIANAPOLIS110110127291000

Section Centrale

pl

g

p

n

pp

pc

moy

CINCINNATI11740271278636

CLEVELAND11740239232636

PITTSBURGH11470175221364

HOUSTON11290194255182

Section Ouest

pl

g

p

n

pp

pc

moy

DENVER11920271172818

KANSAS CITY11740249241636

RAIDERS LA11740218195636

SEATTLE11560199219455

SAN DIEGO11290219275182

Conférence Nationale

Section Est

pl

g

p

n

pp

pc

moy

GIANTS NY10920225158818

WASHINGTON10820228190800

DALLAS11740277189636

PHILADELPHIE11380156209273

ST-LOUIS11290140263182

Section Centrale

pl

g

p

n

pp

pc

moy

CHICAGO12920239130818

MINNESOTA11650258190545

DETROIT11470163202364

GREEN BAY11290149272182

TAMPA BAY11290171300182

Section Ouest

pl

g

p

n

pp

pc

moy

S. FRANCISCO10631254154650

RAMS LA11740192180636

N-ORLEANS11650197167545

ATLANTA11551208198500